

UFR

Sciences Médicales

COLLEGE SCIENCES DE LA SANTE

université
de **BORDEAUX**

Livret des Enseignements

DFASM 2
Diplôme de Formation
Approfondie
en Sciences Médicales
2^{ème} Année

Année universitaire 2026-2027

Le mot des Coordonnateurs d'année et du Doyen

Bienvenue en DFASM 2, deuxième année du Diplôme de Formation Approfondie en Sciences Médicales.

Vous bénéficiez d'un enseignement intégré pour mieux profiter de vos stages à l'hôpital par l'acquisition durant la même période des bases théoriques de la pathologie médicale.

Votre accès au 3^{ème} cycle des études médicales dépendra de vos résultats à un examen dématérialisé national (EDN), une évaluation des compétences par des examens cliniques objectifs structurés (ECOS), un parcours personnalisé pour aboutir finalement à la procédure nationale d'appariement dématérialisé qui vous permettra de choisir le lieu et le domaine de votre formation de 3^{ème} cycle.

Avec le positionnement de l'EDN en début de 6^{ème} année, cette année de DFASM 2 est donc fondamentale. Pour vous préparer au mieux, une organisation pédagogique s'est mise en place, basée sur de l'entraînement avec 6 contrôles continus (CC) par module. Ces CC sont suivis d'ED post-CC où sont corrigés les CC en se basant sur vos résultats obtenus et qui comportent des rappels de points importants pour la compréhension. Certains modules sont clos par une ou plusieurs conférences de révision pré-partiels. Le format des stages a également évolué, avec la possibilité, selon le choix du responsable de stage, de garder des stages quotidiens le matin, du lundi au vendredi ou de passer à un format en journée continue, en alternant les semaines. Vous serez évalués à la fois sur vos connaissances et sur vos compétences en stage et par des Examens Cliniques Objectifs Structurés (ECOS) organisés au sein des services. Vous aurez également accès à des stages délocalisés dans des Centres Hospitaliers Généraux de Nouvelle Aquitaine.

Le but ultime de votre formation est la prise en charge des patients. Dans les services hospitaliers où vous serez accueillis, faites preuve de respect et de compassion à leur égard. Il est important que vous gardiez à l'esprit que vous êtes soumis au devoir de réserve et au secret médical, pendant et en dehors du temps de travail. Respectez également les équipes paramédicales et médicales qui vous encadreront. Votre gentillesse, votre curiosité scientifique et votre disponibilité seront les meilleurs atouts pour des stages réussis.

Dans certains stages des photographies des patients notamment lors d'interventions chirurgicales sont réalisées par l'équipe soignante. Cette démarche fait partie du dossier patient, avec l'accord de celui-ci. En revanche il est strictement interdit de réaliser des photographies au sein des stages pour son usage personnel que ce soit des patients ou du personnel. Ces enregistrements n'ont pas vocation à rester sur les smartphones ou ordinateurs des étudiants et ne doivent en aucun cas être diffusé sur des réseaux sociaux même en publication éphémère. Cela serait une violation du secret professionnel et du droit à l'image.

Les personnels enseignants et administratifs de l'Université et du CHU feront tout leur possible pour vous offrir les meilleures conditions de travail. Cependant, le nombre d'étudiants en DFASM 2 et la mise en place de la nouvelle maquette pédagogique ainsi que les nouvelles modalités d'examen rendent nécessaire la compréhension et la motivation de toutes et de tous. Nous comptons sur votre aide pour que cette année de travail et de formation soit profitable à tous.

Bon courage

Professeure Hannah KAMINSKI
Professeur Jérôme HARAMBAT
Coordonnateurs du DFASM2

Professeurs Patrick DEHAIL et Igor SIBON
Vice-Doyens
Faculté de Médecine de Bordeaux

Professeur Pierre MERVILLE
Doyen
Faculté de Médecine de Bordeaux

Lutte contre le harcèlement et les violences

Afin de favoriser un climat d'études sain et respectueux, propice à l'épanouissement de toutes et tous, mais aussi dans l'objectif de lutter contre toute forme de discrimination [raciste, sexiste, liée à l'orientation sexuelle ou à l'identité de genre ...], d'intimidation et de violence, l'UFR Sciences Médicales affirme sa volonté de tout mettre en oeuvre pour que les victimes soient écoutées et accompagnées dans leurs démarches. Des moyens sont mis en place au sein de l'Université et de notre UFR pour recevoir votre parole, vous diriger vers des personnes ressources si vous en ressentez le besoin, et vous accompagner dans vos démarches juridiques. Des mesures concrètes sont prises contre les personnes suspectes d'avoir commis ces agressions ou tout autre acte discriminant, quel que soit leur statut.

L'université de Bordeaux s'engage à vous offrir des conditions d'études et de vie sur le campus optimales. Au travers de son [règlement intérieur](#), l'établissement rappelle aux membres de la communauté universitaire leurs droits et devoirs. Le respect de ces dispositions garantit le bon ordre au sein de l'établissement et la cohésion des étudiants et des personnels. A ce titre, nous vous rappelons que le bizutage est interdit, notamment lors des événements festifs et des moments d'intégration.

Si vous avez été victime ou témoin d'actes humiliants ou dégradants, la [Cellule d'écoute, de veille et de signalement \(CEVS\)](#) se tient à votre disposition.

Par le biais de la cellule, vous pourrez bénéficier d'une écoute et d'un accompagnement, assurés par un cabinet de psychologie. Les éléments communiqués à la CEVS sont confidentiels et peuvent, si nécessaire, donner lieu à toute mesure de traitement utile.

Si vous êtes victime ou témoin d'une agression sexiste ou sexuelle, ou d'un acte discriminant, nous tenons à ce que vous sachiez que nous sommes de votre côté. N'hésitez pas à nous le signaler. Notre objectif commun est de faire cesser ces violences encore trop présentes à l'hôpital comme à la faculté.

Si vous êtes victime ou témoin de tels comportements punis par la loi, plusieurs moyens sont à votre disposition pour le signaler :

- **La cellule de veille contre le harcèlement sexuel, les violences sexistes et homophobes à l'Université** : une cellule de veille et de signalement existe à l'Université de Bordeaux. Lieu d'écoute, d'orientation et d'accompagnement des victimes ou des témoins, elle répond concrètement et en toute confidentialité aux situations dont elle est saisie et agit pour prévenir et dissuader tout comportement abusif. Contacts étudiants : celluledeveille.etudiant@u-bordeaux.fr
<https://www.u-bordeaux.fr/campus/citoyennete-et-vivre-ensemble/Harcelement-discriminations-et-violences>
- **Le site du Collège Santé** : un signalement anonyme pourra être effectué sur le site du Collège Santé à l'adresse suivante : signalement.college.sante@u-bordeaux.fr dont les élus étudiants seront destinataires. Ils feront une analyse des faits signalés et les transmettront, le cas échéant, aux coordonnateurs d'années afin que des mesures soient prises.

- **Au CHU**, un dispositif de signalement des violences entre professionnels s'est mis en place. Chaque professionnel, quel que soit son statut (médical, non médical, étudiant) peut remplir un formulaire dédié disponible sur le portail du CHU :

Il est disponible directement sur le portail intranet du CHU, via le lien et/ou le QR code suivants (**aussi accessibles depuis un téléphone mobile**) :

https://ia.chu-bordeaux.fr/prog/openpage.php?idCor=Cor_556d3e7af9ece9f64bf4c74c6325074a



Chaque signalement est transmis de façon sécurisée à une cellule de recueil composée d'un nombre limité de personnes soumises au secret professionnel. Le signalement peut être anonyme. Toutefois, pour faire l'objet d'un traitement adapté, l'identité de l'auteur du signalement doit être précisée, qu'il soit victime ou témoin des faits rapportés

- **Portail de signalement Police ou Gendarmerie #NeRienLaisserPasser** : ce portail vous assure un accueil personnalisé et adapté par un policier ou un gendarme. Il est disponible 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7. La discussion interactive instantanée permet un échange individualisé avec un policier ou un gendarme spécifiquement formé à la prise en charge des victimes de violences sexuelles et sexistes.
<https://www.interieur.gouv.fr/Actualites/Infos-pratiques/Signalement-des-violences-sexuelles-et-sexistes>
- **Centre national d'appui à la qualité de vie des étudiants en santé (CNA)** : cette structure de coordination a pour mission de favoriser la qualité de vie des étudiants en santé en proposant des interventions et des soutiens adaptés.
soutien@cna.fr – 21 rue Descartes – 75350 Paris Cedex 05 – tél : **0 800 724 900**
- **Espace santé étudiants** : ese@u-bordeaux.fr – 22, avenue Pey-Berland, 33600 Pessac, Tram B, arrêt Doyen Brus – tél. : 05 33 51 42 00
- **Service de santé au travail** – tél. : **05 40 00 60 60** ou **05 40 00 37 11** - 16, avenue Léon Duguit, 33600 Pessac, Tram B, arrêt Doyen Brus
- Vous pouvez aussi contacter directement, par mail, **votre coordonnateur d'année**
- **Violences sexistes et sexuelles** : **3919** <https://lannuaire.service-public.fr/centres-contact/R17892>
- **Numéro national de prévention au suicide** : **3114** <https://3114.fr/>

Promotion « Pr Jacques Sénégas » 1938-2025

Né le 10 octobre 1938 à Béziers, Jacques Sénégas, ancien étudiant de l'école du service de santé des armées de Bordeaux (Santé Navale), a été nommé Professeur des Universités en janvier 1970 et Chef de Service en Chirurgie Orthopédique en 1978.

Il était un élève du Professeur Louis Pouyanne, grande figure de la chirurgie bordelaise à l'origine du Centre de Traumatologie de l'Hôpital Pellegrin, l'un des tous premiers en France.

Le Professeur Sénégas a été un précurseur dans la chirurgie de la colonne vertébrale.

Il fut le premier en France à en faire une spécialité à part entière, branche de la chirurgie orthopédique et y consacra sa vie professionnelle.

Il a été le fondateur de l'école bordelaise de chirurgie du rachis, de renommée internationale, dont sont issus de nombreux élèves, en France comme à l'étranger.

Chirurgien très adroit et précis, le Pr Sénégas était aussi passionné par l'enseignement.

Il fut un très grand anatomiste et a enseigné cette discipline en première année de médecine.

Les étudiants se bousculaient pour assister à ses cours magistraux et le voir dessiner au tableau.

Dans cette discipline très académique il sut également être novateur en développant l'anatomie fonctionnelle et la biomécanique de l'appareil locomoteur, notamment de la colonne vertébrale.

Grand sportif - 5^{ème} dan au judo, joueur de rugby de l'équipe première du CA Béglais et international junior.

Il s'est beaucoup impliqué dans la prévention des traumatismes cervicaux dans le rugby.

Le Pr Jacques Sénégas est décédé le 21 février 2025, à l'âge de 86 ans. Grâce à son héritage, Bordeaux reste une référence dans la chirurgie de la colonne vertébrale.

Sommaire

Renseignements pratiques	8
Informations importantes	11
Étudiants à besoins spécifiques	13
Bureau Mobilité Internationale	14
Contrat d'engagement de service public	15
Charte de bonne conduite numérique des cours à distance	16
Bureau Vie Etudiante (BVE)	17
Enseignements	17
Charte Tutorat du 2ème cycle	18
Enseignements	19
Conférences d'Internat	20
Séquence des ME et des stages en DFASM2	22
Répartition des groupes	23
Modules d'Enseignement (ME)	24
Contrôles continus	25
ME Hématologie – Cancérologie - Médecine Palliative	27
ME Maladies Infectieuses, Dermatologie, Immunopathologie	30
ME Mère-Enfant	34
ME Urgences, Thérapeutique, Urologie, Réanimation, Néphrologie (U-TURN)	39
Préparation à l'épreuve de Lecture Critique d'Article à l'EDN	42
ECOS (Examen Clinique à Objectif Structuré)	43
Module transversal d'Imagerie	44
Module en ligne de gestion du stress académique – DFASM1 – DFASM2 - DFASM3	46
Parcours personnalisé	47
Modules d'Enseignement complémentaire	47
Formation double cursus Santé Sciences	49
Rôle du médecin généraliste en matière de prévention individuelle et collective	52
Prescription et usage rationnel des médicaments	54
Cancérologie pratique	56
Santé et précarité	57
Biologie, Médecine du Développement et de la Reproduction	58
Médecine palliative	59
Ethique à l'EDN	60
Sensibilisation à l'hypnose médicale	61
Maladies Rares : Enjeux et actuels et futurs	63
Relation de soin et communication	65
Valorisation du parcours de formation	67
Organisation des examens	69
Modalités pratiques des examens	70
Conditions de validation	71
Redoublement	73
Dispositions particulières	73
Exclusion	73
Modalités pratiques et validation des stages et des gardes	74
Affectations	74
Stages non valides et gardes non réalisées	77
Modalités d'accès au 3ème cycle des études médicales	79
Conditions de validation	79

Renseignements pratiques

Au cours de votre DFASM 2, vous devrez valider quatre Modules d'Enseignement (ME) Fondamental, l'épreuve de LCA, un ME complémentaire et les stages :

- ME Mère – Enfant (ME)
- ME Urgences –Thérapeutique – Urologie – Réanimation - Néphrologie (U-TURN)
- ME Hématologie - Cancérologie – Médecine Palliative (HCMP)
- ME Maladies Infectieuses – Dermatologie - Immunopathologie (MIDI)
- L'épreuve de Lecture Critique d'Article (LCA)

Le module transversal d'Imagerie, coordonné par le Pr Olivier Hauger, sera réalisé à la fin de chaque semestre, et reprendra l'imagerie à l'EDN en Pédiatrie, Gynécologie-Obstétrique, Cancérologie, Néphrologie-Urologie et Maladies Infectieuses.

L'année est découpée en semestre avec des modules fonctionnant par paires : ME et HCMP ou U-TURN et MIDI. Au cours du premier semestre, votre enseignement portera sur l'une de ces paires, au cours de l'autre semestre, il portera sur la paire restante. A partir du 1^{er} Juillet, commencera votre période de révision jusqu'à l'EDN en Octobre.

Chaque module associe un enseignement théorique qui se déroule l'après-midi de 16h30 à 18h30 en hybride ou en virtuel à l'Université, avec un ED qui sera basé sur la correction du contrôle continu (CC) précédent et reprendra certains items au programme de ce CC. Les CC réalisés en distanciel seront composés de questions isolées sous des formats variés (QROC, Zone, QRM, QRU...) et/ou de Key Feature Problem (KFP) et/ou de mini-DP et/ou de TCS, chaque CC étant composé entre 15 et 25 questions selon les matières.

Les notes au CC seront publiées après cet ED post CC. Votre copie sera disponible sur Theia. Examens et CC seront basculés en annales d'entraînement.

Des cours enregistrés sont disponibles sur la plateforme Moodle UB mais vous devez vous référer en priorité, pour vos examens et la préparation de l'EDN, aux référentiels publiés par les Collèges de chaque discipline portant sur les 367 items de connaissance et 356 situations cliniques de départ du programme officiel, tels que définis dans les annexes 1 et 2 de l'arrêté modificatif du 21 décembre 2021

https://www.legifrance.gouv.fr/download/file/B0ow4hhAKqOZq5X8eS6LIA2ni9J2RrHNEAmG3mZiZ1w=/JOE_TEXTE

Les stages sont obligatoires avec la possibilité, selon le choix du maître de stage, de garder des stages tous les matins du lundi au vendredi ou de passer à un format en journée continue, en alternant les semaines. L'amplitude horaire du stage et les activités associées sont variables selon les ME, sous la responsabilité du coordonnateur du ME et des responsables des stages dans les services. Mais attention, si la durée de ces matinées de stage dépasse 5h, ou si, pour des raisons de service (bloc, visite tardive, staff, etc...), l'horaire de fin de stage va au-delà de 13h, ces périodes seront d'emblée considérées comme des journées continues et non plus comme des matinées.

Vous serez invités à participer à des activités hospitalières à caractère pédagogique certains après-midis, selon les ME, sans dépasser 2 après-midis par semaine, en dehors des périodes de cours. Ces après-midis seront valorisés par l'attribution d'une garde pédagogique.

Vos congés comporte 24 jours ouvrés l'été (juillet ou août) et 6 jours au cours de l'année entre septembre et juin, samedi compris. Si vous êtes en stage à temps plein en semaine alternée, ces congés ne seront pas posés sur votre semaine « off ». Il est toutefois important que vous vous concertiez entre étudiants du même terrain de stage afin d'étaler ces congés entre vous, dans le respect du bon fonctionnement du service et que vous en informiez vos encadrants.

Au final, ces congés seront validés par le directeur de la structure (Direction des Affaires Médicales) sur avis du chef de service.

Votre période de stage se termine le 30 Juin et vous serez alors en révision jusqu'à l'EDN. Vous pouvez toutefois faire un stage l'été sur la base du volontariat. Des gardes sont également accessibles sur la base du volontariat pendant les mois d'été en DFASM2. 5 gardes réalisées valideront une UE supplémentaire facultative et compteront pour 10 points Parcours.

Sachez que la pathologie médicale s'apprend d'autant mieux que l'on voit plus de patients en conditions réelles. La qualité d'un stage dépend de l'interaction entre l'équipe qui vous prendra en charge et vous-même. Votre motivation sera un élément déterminant de la qualité de ce stage. Une évaluation des enseignements théoriques et des stages hospitaliers est mise en place sur l'application DIOSEL. Nous insistons sur le fait que votre anonymat y est préservé. L'amélioration de l'enseignement dépendra de vos réponses et l'évaluation de votre stage est nécessaire pour participer au choix de stage suivant.

Vous serez répartis en **quatre groupes**. Au cours du premier semestre, vous aurez l'enseignement d'une première paire de ME et vous changerez de stage à mi-semestre. Au cours du 2^e semestre, vous aurez l'enseignement de la 2^{ème} paire de ME avec les 2 stages correspondants qui aborderont successivement les quatre ME fondamentaux du DFASM 2. L'enseignement de médecine générale est intégré à chaque ME. Un stage en médecine générale vous sera proposé dans la mesure des possibilités d'accueil lors du choix de chaque module. De plus, des stages de MG seront ouverts hors Bordeaux métropole, en délocalisé.

Vous aurez également la possibilité d'accéder, selon votre rang de classement sur DIOSEL et sur la base du volontariat, à un stage délocalisé dans les CH de la Côte Basque, Dax, Pau, Mont de Marsan, Agen et Périgueux (offre variable selon module). Des terrains de stage ont été sélectionnés, correspondant à votre enseignement auquel vous assisterez en distanciel. Vous participerez aux CC et à leur correction en distanciel également.

Aucune aide matérielle n'est pour l'instant associée à ces stages délocalisés. Le logement sera à votre charge. Selon la période considérée, les étudiants qui choisiront ces stages devront revenir sur Bordeaux pour les examens facultaires de janvier et de juin ainsi que pour les ECOS facultaires.

L'objectif de cet enseignement est de vous aider à vous entraîner et vous auto-évaluer.

La suppression des ED pré-CC pour la plupart des modules, l'augmentation du nombre de CC sous un format plus court, la correction des CC et la discussion en ED post-CC des items au programme ont pour objectif de rythmer votre apprentissage du ME. Nous espérons que les ED-post CC soient un temps d'échanges où vous aurez la possibilité de poser aux enseignants toutes les questions utiles à la compréhension de l'item.

Rappelez-vous que le programme du ME correspond aux items du programme dans sa dernière version et ne se limite donc pas aux aspects abordés en cours. Vous pouvez donc être évalués lors de votre examen facultaire sur un thème qui n'aura pas fait l'objet d'un long développement en cours, du fait de la nécessaire limitation du nombre d'heures d'enseignement.

L'enseignement de la Lecture Critique d'Article (LCA) est individualisé pour la partie théorique et intégré aux Unités d'Enseignement pour la partie pratique. Des contrôles continus avec correction (dirigées sur les réponses) sont obligatoires (Pre L. RICHERT, Pr A. BOYER). Rappelez-vous que la LCA est maintenant affectée d'une pondération double à l'EDN.

Pour valider un ME, vous devez avoir la moyenne à l'évaluation théorique et à l'évaluation de stage. L'un ne peut pas compenser l'autre.

Le calendrier des examens vous sera donné ultérieurement :

- la première session d'examen en janvier et en mai – juin
- la deuxième session en juillet

Vous devrez, également, valider un module d'enseignement complémentaire du parcours personnalisé dont la liste et les modalités de choix sont expliquées dans le livret.

Vous avez également au minimum **25 gardes à réaliser pour valider votre deuxième cycle** et nous serons attentifs à ce qu'elles soient effectivement réalisées

Vous avez, aussi, tout intérêt à suivre **les conférences d'internat** qui ont été préparées (Pr Didier GRUSON et Pr Etienne RIVIERE) pour vous former à l'examen dématérialisé national (EDN).

Nous sommes partenaires. Nous comptons sur votre aide pour vous proposer la meilleure formation possible.

Informations importantes

En cas de problème, n'hésitez pas à contacter :

- Les coordonnateurs de ME

- Mme la Pre Hannah KAMINSKI et M. le Pr Jérôme HARAMBAT (coordonnateurs du DFASM2)
hannah.kaminski@chu-bordeaux.fr – jerome.harambat@chu-bordeaux.fr
- M. le Pr Patrick DEHAIL (coordonnateur du DFASM et Vice-Doyen)
patrick.dehail@chu-bordeaux.fr
- M. le Pr Igor SIBON (Vice-Doyen)
igor.sibon@u-bordeaux.fr
- M. le Pr Pierre MERVILLE (Doyen)
pierre.merville@u-bordeaux.fr

-
- Un changement d'adresse ?
 - Un nouveau numéro de téléphone ?
 - Un problème d'inscription ?
 - Un événement familial, professionnel ... ?
 - Des informations sur les examens, sur les notes ?

Contactez
la gestion des cursus étudiants 5^{ème} année de médecine (DFASM 2)

Bâtiment 5D – RDC - Porte D

Selin Ulu

 **05 57 57 95 66**

selin.ulul@u-bordeaux.fr

- Une absence lors d'un choix ?
- Une difficulté, une demande particulière ?
- Un arrêt maladie, un problème au cours d'un stage hospitalier ?

Signalez-le au bureau des stages hospitaliers

Bâtiment 5D – RDC - Porte D

Imane BOULANOIRE – Benjamin SABLON

 **05 57 57 13 47** -  **05 57 57 13 28**

stageshospitaliers@u-bordeaux.fr

Des informations importantes vous seront également transmises directement via votre adresse électronique institutionnelle. Il est donc fondamental que vous l'activiez dès votre inscription. Votre login et mot de passe vous serviront à vous connecter sur toutes les applications de l'ENT (examens, stage...).

**LES EMPLOIS DU TEMPS, QUOTIDIENNEMENT MIS A JOUR,
AINSI QUE TOUS LES RENSEIGNEMENTS CONCERNANT VOS ÉTUDES
SONT ACCESSIBLES
SUR LA PLATEFORME PEDAGOGIQUE MOODLE**

<https://moodle.u-bordeaux.fr/course/view.php?id=13877§ion=2#tabs-tree-start>

En cas de difficulté particulière (absence d'un enseignant, modifications d'emplois du temps, lieux des cours), prendre contact avec :

Gaëlle GIRET - ☎ 05 57 57 15 38 – mail : gaelle.giret@u-bordeaux.fr

Gestion des enseignements de 2^{ème} cycle des études médicales – Bâtiment Espace Santé – Bureau 12

**Des informations importantes sont transmises sur votre messagerie universitaire,
PENSEZ À LA CONSULTER RÉGULIÈREMENT**

Étudiants à besoins spécifiques (PHASE)

Le Service PHASE de l'Université de Bordeaux permet aux étudiants et étudiantes à profils particuliers de bénéficier d'un accompagnement personnalisé et de la mise en place d'aménagements d'études et d'examens.

Les profils accompagnés sont les suivants :

- Situation de handicap/maladie
- Sportifs / sportives de haut niveau (inscription sur liste du Ministère de l'éducation nationale, de la jeunesse et des sports), de bon ou très bon niveau (reconnu par la commission du sport de haut niveau de l'Université de Bordeaux)
- Artistes reconnu.es par la commission art de l'Université de Bordeaux
- Elu.es (aux Conseils centraux, conseils des Collèges, CROUS)

Attention ! Les étudiants et étudiantes nécessitant un passage en commission, doivent impérativement se faire identifier auprès du service PHASE avant le:

- **20 septembre 2026 : Sport**
- **30 septembre 2026 : Art**

Contact du service PHASE:

Madame Marie LE PARC
Pôle de vie – 1^{er} étage
145 rue Léo Saignat
33076 Bordeaux cedex
05 57 57 56 84
marie.le-parc@u-bordeaux.fr

Bureau Mobilité Internationale

Adresse

Université de Bordeaux – Site Carreire

Bâtiment AD – Rez-de-chaussée

(en face du bâtiment Espace santé – à côté de la bibliothèque universitaire)

Horaires

Lundi : 9h-12h30 et 13h30-17h

Mardi : 9h-12h30 et 13h30-17h

Mercredi : 9h-12h30 et 13h30-17h

Jeudi : 9h-12h30 et 13h30-17h

Vendredi : fermé

Hors heures d'ouverture : veuillez nous contacter

Mobilité entrante : incoming-carreire@u-bordeaux.fr - ☎ 05 57 57 46 77

Mobilité sortante : outgoing-carreire@u-bordeaux.fr - ☎ 05 57 57 11 31

Bourses de mobilité : outgoing-carreire@u-bordeaux.fr - ☎ 05 57 57 45 04

Responsable du bureau : pauline.carreau@u-bordeaux.fr - ☎ 05 57 57 13 01

Contrat d'engagement de service public

Le Contrat d'Engagement de Service Public (ou CESP) permet de proposer aux étudiants de deuxième et troisième cycle des études en médecine **une allocation mensuelle de 1200 €**, en échange de laquelle les bénéficiaires s'engagent - pendant un nombre d'années égal à celui durant lequel ils auront perçu l'allocation et pour 2 ans minimum - à choisir une spécialité moins représentée ou à s'installer dans une zone où la continuité des soins est menacée.

Souscrire un CESP, c'est aussi bénéficier d'un accompagnement individualisé durant toute la formation et d'un soutien au moment de l'installation ou de la prise de fonctions.

Une réunion d'information est prévue courant novembre, pour tout renseignement, veuillez contacter l'adresse : ufr-medecine@u-bordeaux.fr

Charte de bonne conduite numérique des cours à distance

Nous encourageons vivement une interaction pédagogique de qualité entre étudiants et enseignants. Les échanges, verbaux ou via le chat, se doivent d'être courtois et impliquent une confiance et un respect mutuel.

ETUDIANTS

- ❖ **Je me connecte quelques minutes avant l'heure du cours** afin de commencer à l'heure.
- ❖ **Je suis dans un environnement calme**, et si ce n'est pas possible, je porte un casque ou des écouteurs, de préférence avec micro intégré.
- ❖ **Je peux afficher une photographie et j'utilise un fond d'écran neutre**
- ❖ **Au minimum, j'ai affiché mon PRENOM** (je n'utilise pas trois points de suspension...ni surnom)

Une fois que le cours a commencé :

- ❖ **Ma caméra et mon micro sont coupés.**
- ❖ **Si je suis en retard, je m'installe sans interrompre.**
- ❖ **Je participe au cours** (sondages, questions) et je pose des questions si j'en ai besoin. **Pour prendre la parole, je clique sur "lever la main"**, selon les règles de prise de parole prédéfinies avec l'enseignant.e et **je peux activer ma caméra**
- ❖ **Je peux également poser une question sur le chat.** Je peux également signaler une question posée sur le chat à l'enseignant.e.
- ❖ Dans le respect du droit à l'image de tous les participants à la réunion et d'éventuelles images de patients, **je ne fais pas des captures d'écran ni des vidéos** de la session.

Bureau Vie Etudiante (BVE)

Pour toutes questions sur la vie étudiante (logement, restauration, transport, études...) et les démarches de la vie quotidienne.

Vous éprouvez des difficultés ?

Le bureau de la vie étudiante vous accompagne dans les différents dispositifs existants à Bordeaux : l'aide sociale, l'aide sociale numérique (remboursement sur facture datant de moins de 2 mois selon les critères sociaux), et les exonérations des frais d'inscription.

Pôle de vie, 1^{er} étage

Lun-ven, 9h-22h

05.57.57.10.50

accueilbve.carreire@u-bordeaux.fr

PÔLE DE VIE DE CAMPUS

Pratiquer un sport, jouer à des jeux de société, s'engager dans une association étudiante ou encore venir simplement se reposer ou se retrouver en groupe, rendez-vous au pôle de vie.

Espace « pique-nique » avec micro-ondes à disposition.

Pôle de vie campus Carreire, à côté du resto U, du lundi au vendredi de 8h à 22h

Bureau des sports du Collège Santé, RDC du pôle de vie

Accueil vie de campus les lundis et jeudis

Contact : accueilbve.carreire@u-bordeaux.fr – 05 57 57 10 50



Charte Tutorat du 2^{ème} cycle

Erreur ! Signet non défini.

La faculté de médecine de Bordeaux propose aux étudiants de second cycle des études médicales jugées en difficulté par le(s) coordinateur(s) de l'année un tutorat.

Cette présente charte a pour objet de définir les engagements respectifs du tuteur et de l'étudiant.

Le circuit pour le tutorat reste inchangé, les étudiants sont vus en entretien par le(s) coordonnateur (s) de l'année qui peut/peuvent lui proposer un tutorat 2C. Dans ce cas, il les met en contact avec la **Dr Noémie GENSOUS**.

Ce tutorat est réservé aux étudiants identifiés en difficultés scolaires. Il ne s'agit pas d'un dispositif destiné aux étudiants souhaitant optimiser leurs performances aux EDN-ECOS.

Le tutorat se termine à la fin de l'année universitaire pour les étudiants de 4^{ème} et 5^{ème} années et après les ECOS pour les étudiants de 6^{ème} année ; ou à la demande du tuteur ou de l'étudiant en cas de non-respect de la charte.

Engagement du tuteur

Le tuteur s'engage à être disponible pour l'étudiant tout au long de l'année universitaire.

Le tuteur est formé à l'outil THEIA.

Le tuteur suit les examens de l'étudiant et lui donne des conseils pour les préparer.

Le tuteur récupère auprès de l'étudiant les notes obtenues aux examens et organise un débriefing.

Engagement de l'étudiant

L'étudiant est volontaire pour ce projet de tutorat et fait lui-même la demande d'un tel soutien.

L'étudiant répond aux sollicitations du tuteur dans les meilleurs délais.

L'étudiant s'engage à prendre contact régulièrement avec son tuteur et le tenir informé au **fur et à mesure de l'année universitaire** des difficultés rencontrées.

Date :

Le tuteur :

L'étudiant.e :

Réunion de rentrée universitaire

Mardi 1^{er} septembre 2026 à 18h30
Amphi 9

Début des enseignements

ED post CC à 16h30

ME HCMP Groupe E : Mardi 08/09 en distanciel

ME Mère-Enfant Groupe F : Mardi 08/09 en distanciel

ME MIDI Groupe G : Mardi 08/09 Amphi 12

ME U-TURN Groupe H : Mardi 08/09 Amphi 7

Séminaire Méthodologie

Mercredi 9 septembre à 16h30
Amphi 9

Début des stages hospitaliers

Mardi 1^{er} septembre 2026 au matin

**Choix des modules d'enseignements complémentaires
optionnels**

Du vendredi 25 septembre au lundi 28 septembre (fin 12h) en ligne sur Diosel*

*sous réserves de modifications

Coordonnateurs : Pr Didier GRUSON et Pr Etienne RIVIERE

didier.gruson@chu-bordeaux.fr – etienne.riviere@u-bordeaux.fr

Les conférences d'internat ont pour objectif d'accompagner les étudiants qui le souhaitent à la préparation aux Epreuves Dématérialisées Nationales (EDN) en permettant la révision régulière du programme officiel, dès le DFASM 1.

Nous vous invitons également à apprendre à gérer votre stress et acquérir des trucs & astuces qui vous seront utiles pendant votre formation et votre futur métier de médecin. Vous trouverez plus d'information sur le lien suivant : (lien) et n'hésitez pas à contacter l'Institut de Médecine Intégrative et Complémentaire (IMIC) sur <https://imic.chu-bordeaux.fr>.

Dans la mesure où cet examen détermine votre futur professionnel (discipline d'exercice et lieu de formation en 3^{ème} cycle), nous vous conseillons vivement de vous inscrire le plus tôt possible en fonction des objectifs que vous visez.

Pour connaître les objectifs de classement par spécialité, nous vous invitons à consulter les rangs limites dans chaque ville pour chaque discipline sur le site de l'ANEMF

<http://www.anemf.org/en/etudes-medicales/troisieme-cycle/postes-et-rangs-limites.html>

Les inscriptions aux conférences d'internat (année universitaire et Tour d'été) se font par paiement en ligne uniquement. En septembre pour l'année universitaire, en avril/mai pour le Tour d'été via le site de l'Université (ENT) onglet « conférences d'internat ».

Ces conférences ne remplacent en aucun cas les enseignements de l'Université (cours magistraux, ED, TP, séminaires) et les stages hospitaliers.

Lors de ces conférences, des internes de différentes spécialités proposent des dossiers progressifs, des QI (questions isolées), des Qzones et des KFP sur la plateforme dédiée, pour s'entraîner régulièrement à la rédaction en temps limité et pour réviser les questions enseignées à l'Université les années ou les mois précédents. Les thèmes des conférences sont adaptés selon l'année et les groupes d'enseignements.

Les conférences apportent un soutien méthodologique dynamique et permettent aux étudiants d'évaluer régulièrement l'acquisition des items du programme EDN. Elles entretiennent la motivation de chacun par un classement régulier et par la note obtenue par correction des épreuves sur la plateforme dédiée. Les conférenciers peuvent apporter un soutien dans le rythme, la rigueur de la préparation et des conseils pratiques.

La discipline de chacun est de rigueur pour le bon fonctionnement des conférences pour tous. En s'inscrivant, chaque étudiant s'engage donc à régulièrement composer les épreuves.

Les conférences proposent plusieurs cycles de révision :

- ⇒ DFASM 1 : un tour d'Octobre à Mai, puis un tour d'été
- ⇒ DFASM 2 : un tour d'Octobre à Mai, puis un tour d'été

Un référent interne est nommé en début d'année afin d'améliorer la communication et la coordination des conférences.

Les informations concernant les conférences d'internat (notes et classements, enregistrements et diaporamas) sont diffusées sur le site de l'Université (ENT) et sont envoyées aux étudiants par mail.

Conférences d'Internat

Johnny DIAS-AFONSO

Bâtiment Espace Santé – Porte 12

146 rue Léo Saignat – 33076 Bordeaux cedex

Tél : 05 57 57 47 57

E-mail : conference.internat@u-bordeaux.fr

Séquence des ME et des stages en DFASM 2

Vous êtes répartis en 4 groupes d'étudiants.

Pour faciliter la transmission des informations, il sera demandé de donner lors de la réunion de rentrée aux coordonnatrices et coordonnateurs un.e référent.e par module et un.e référent.e pour l'année.

Votre année universitaire va comporter :

- Un semestre au cours duquel vous suivrez l'enseignement des ME :
 - **ME Hématologie – Cancérologie – Médecine Palliative (ME HCMP) : enseignement théorique** de 9 semaines.
 - **ME Mère – Enfant (ME M-E) : enseignement théorique** de 8 semaines

La période de stage associe deux séquences de 11 semaines.

- Un semestre au cours duquel vous suivrez l'enseignement des ME :
 - **ME Maladies Infectieuses – Dermatologie – Immunopathologie (ME MIDI) : enseignement théorique** de 8 semaines.
 - **ME Urgences, Thérapeutique, Urologie, Réanimation, Néphrologie (U-TURN) : enseignement théorique** de 8 semaines.

Pour les étudiants de DFASM 1 en 2025-2026 qui seront en DFASM 2 en 2026-2027, la correspondance des groupes de stages est la suivante :

Année 2025-2026	DFASM 1	Groupe A	Groupe B	Groupe C	Groupe D
Année 2026-2027	DFASM 2	Groupe E	Groupe F	Groupe G	Groupe H

Ces groupes E, F, G, H déterminent les périodes de cours théoriques à l'Université.

Répartition des groupes

DFASM 2 (Diplôme de Formation Approfondie en Sciences Médicales 2^{ème} année)

Stages hospitaliers – Année 2026-2027

La succession des Modules d'Enseignement pour chaque groupe s'établit comme suit :

Dates de stages	Groupe E	Groupe F	Groupe G	Groupe H
01/09/2026 au 15/11/2026	HCMP Stage chez le Praticien	ME Stage chez le Praticien	MIDI Stage chez le Praticien	U-TURN Stage chez le Praticien
16/11/2026 au 31/01/2027 Choix du 25 au 28 septembre 2026	ME Stage chez le Praticien	HCMP Stage chez le Praticien	U-TURN Stage chez le Praticien	MIDI Stage chez le Praticien
01/02/2027 au 18/04/2027 Choix du 04 au 07 décembre 2026	U-TURN Stage chez le Praticien	MIDI Stage chez le Praticien	HCMP Stage chez le Praticien	ME Stage chez le Praticien
19/04/2027 au 30/06/2027 Choix du 05 au 08 février 2027	MIDI Stage chez le Praticien	U-TURN Stage chez le Praticien	ME Stage chez le Praticien	HCMP Stage chez le Praticien

Stage d'été : facultatif, sur la base du volontariat. Il n'est pas comptabilisé dans le cursus. Les stages hors subdivision sont valorisés par des points parcours (voir p. 67).

Les étudiants doivent obligatoirement évaluer le stage sur Diosel dans lequel ils se trouvent pour participer au choix suivant. L'anonymat de cette évaluation est garanti.

Cependant, toute modification de cette évaluation restera accessible jusqu'à la fin du stage en cours.

Il est important de la compléter jusqu'au dernier jour du stage.

Modules d'Enseignement (ME)

Volume horaire DFASM 2

ME Hématologie - Cancérologie – Médecine Palliative

26 heures
(6 ECTS)

Coordonnateurs : Pre Charlotte DOMBLIDES, Pr Pierre-Yves DUMAS et Pre Véronique AVEROUS
charlotte.domblides@chu-bordeaux.fr - pierre-yves.dumas@u-bordeaux.fr
veronique.averous@chu-bordeaux.fr

ME Maladies Infectieuses et Tropicales – Dermatologie - Immunopathologie

30 heures
(6 ECTS)

Coordonnateurs : Dr Alexandre DUVIGNAUD, Pre Marie BEYLOT-BARRY et Pr Pierre DUFFAU
alexandre.duvignaud@u-bordeaux.fr - marie.beylot-barry@chu-bordeaux.fr -
pierre.duffau@chu-bordeaux.fr

ME Mère - Enfant

28 heures
(6 ECTS)

Coordonnateurs : Pr Jérôme HARAMBAT, Pr Stéphane DUCASSOU et Pr Jean-Luc BRUN
jerome.harambat@chu-bordeaux.fr – stephane.ducassou@chu-bordeaux.fr –
jean-luc.brun@chu-bordeaux.fr

ME Urgences - Thérapeutique – Urologie – Réanimation – Néphrologie :

24 heures
(6 ECTS)

Coordonnateurs : Pr Grégoire ROBERT, Pr Pierre-Olivier GIRODET, Pr Didier GRUSON et
Pre Hannah KAMINSKI
gregoire.robert@chu-bordeaux.fr - pierre-olivier.girodet@u-bordeaux.fr -
didier.gruson@chu-bordeaux.fr – hannah.kaminski@chu-bordeaux.fr

Lecture Critique d'Article

(4 ECTS)

Coordonnateurs : Pre Laura RICHERT et Pr Alexandre BOYER
laura.richert@u-bordeaux.fr - alexandre.boyer@chu-bordeaux.fr

Module transversal Imagerie

Coordonnateur : Pr Olivier HAUGER
olivier.hauger@chu-bordeaux.fr

Contrôles continus DFASM 2 – 2026-2027 - en distanciel

1^{er} semestre : ouverture sur une journée avec temps limité de connexion

	ME HCMP	ME Mère-Enfant
Groupe E	Hématologie : 07/09 et 21/09 Cancérologie générale : 28/09 Médecine Palliative : 05/10 Tumeurs solides Cutané – Gynécologie : 12/10 Sénologie - Urologie : 19/10	Gynécologie-Obstétrique Module 1 : 03/11 Module 2 : 09/11 Module 3 et 4 : 23/11 Pédiatrie Module 1 : 01/12 Module 2 : 07/12 Module 3 : 15/12

	ME Mère-Enfant	ME HCMP
Groupe F	Gynécologie-Obstétrique Module 1 : 07/09 Module 2 : 21/09 Module 3 et 4 : 28/09 Pédiatrie Module 1 : 12/10 Module 2 : 19/10 Module 3 : 26/10	Hématologie : 03/11 et 09/11 Cancérologie générale : 16/11 Médecine Palliative : 01/12 Tumeurs solides Cutané – Gynécologie : 07/12 Sénologie - Urologie : 15/12

	ME MIDI	ME U-TURN
Groupe G	Maladies Inf. et Tropicales Module 1 : 07/09 Module 2 : 21/09 Module 3 : 28/09 Module 4 : 12/10 Dermatologie : 19/10 Médecine Interne : 26/10	Néphrologie : 03/11 et 16/11 Urologie : 23/11 Thérapeutique : 01/12 Urgences-Réa : 07/12 et 15/12

	ME U-TURN	ME MIDI
Groupe H	Néphrologie : 07/09 et 21/09 Urologie : 28/09 Thérapeutique : 12/10 Urgences-Réa : 19/10 et 26/10	Maladies Inf. et Tropicales Module 1 : 03/11 Module 2 : 16/11 Module 3 : 23/11 Module 4 : 01/12 Dermatologie : 07/12 Médecine Interne : 15/12

2^{ème} semestre : ouverture sur une journée avec temps limité de connexion

	ME U-TURN	ME MIDI
Groupe E	Néphrologie : 01/02 et 15/02 Urologie : 22/02 Thérapeutique : 02/03 Urgences-Réa : 15/03 et 23/03	Maladies Inf. et Tropicales Module 1 : 12/04 Module 2 : 19/04 Module 3 : 26/04 Module 4 : 03/05 Dermatologie : 10/05 Médecine Interne : 18/05

	ME MIDI	ME U-TURN
Groupe F	Maladies Inf. et Tropicales Module 1 : 01/02 Module 2 : 15/02 Module 3 : 22/02 Module 4 : 02/03 Dermatologie : 15/03 Médecine Interne : 23/03	Néphrologie : 12/04 et 19/04 Urologie : 26/04 Thérapeutique : 03/05 Urgences-Réa : 10/05 et 18/05

	ME HCMP	ME Mère-Enfant
Groupe G	Hématologie : 01/02 et 15/02 Cancérologie générale : 22/02 Médecine Palliative : 02/03 Tumeurs solides Cutané - Gynécologie : 15/03 Sénologie - Urologie : 23/03	Gynécologie-Obstétrique Module 1 : 12/04 Module 2 : 19/04 Module 3 et 4 : 26/04 Pédiatrie Module 1 : 03/05 Module 2 : 10/05 Module 3 : 18/05

	ME Mère-Enfant	ME HCMP
Groupe H	Gynécologie-Obstétrique Module 1 : 01/02 Module 2 : 15/02 Module 3 et 4 : 22/02 Pédiatrie Module 1 : 02/03 Module 2 : 15/03 Module 3 : 23/03	Hématologie : 12/04 et 19/04 Cancérologie générale : 26/04 Médecine Palliative : 03/05 Tumeurs solides Cutané - Gynécologie : 10/05 Sénologie - Urologie : 18/05

Coordonnateurs : Pre Charlotte DOMBLIDES, Pr Pierre-Yves DUMAS et Pre Véronique AVEROUS

charlotte.domblides@chu-bordeaux.fr – pierre-yves.dumas@u-bordeaux.fr - veronique.averous@chu-bordeaux.fr

Intervenants

Dr Z. ACHEAIBI, Dr M. ARNEDOS, Pre V. AVEROUS, Dr F. BELTZUNG, Pr J. C. BERNHARD, Pre M. BEYLOT-BARRY, Pr F. BLADOU, Dr M. BLAL, Dr C. BLAYE, Pr J. L. BRUN, Dr G. BABIN, Pre C. DOMBLIDES, Dr M. DOMBLIDES, Dr L. DOUSSET, Pr P.Y DUMAS, Dr C. DUPIN, Pr E. FORCADE, Dr A.L GIFFARD, Dr A. GUY, Dr T. HAASER, Pre C. JAMES, Dr C. KLEIN, Dr M. LARROQUETTE, Pr F. LE LOARER, Dr M. LE QUANG, Dr A. MATHE, Pr A. PIGNEUX, Dr T. SOBCZAC, Dr A. QUIVY

Les cours de HCMP sont constitués d'ED pré-CC portant sur des items sélectionnés et principalement d'ED post CC de correction.

Par ailleurs, nous réaliserons des ED transversaux : ED annonce des mauvaises nouvelles (2h), ED d'anatomo-pathologie/biologie moléculaire (2h), et ED d'éthique (2h).

Hématologie (2 CC et 3 ED post CC)

1 ED post CC Hémostase en distanciel

- N° 182 Accident des anticoagulants
- N° 216 Syndrome hémorragique d'origine hématologique
- N° 226 Thrombose veineuse profonde et embolie pulmonaire.
- N° 330 Prescription et surveillance d'un traitement antithrombotique

2 ED post CC en distanciel

- N° 208 Hémogramme chez l'adulte : indications et interprétation
- N° 214 Thrombopénie de l'adulte
- N° 215 Purpura chez l'adulte et chez l'enfant
- N° 275 Splénomégalie
- N° 317 Syndromes myéloprolifératifs
- N° 217 Syndrome mononucléosique
- N° 220 Adénopathie superficielle de l'adulte
- N° 318 Leucémies lymphoïdes chroniques
- N° 319 Lymphomes malins
- N° 320 Myélome multiple des os
- N° 213 Anémie de l'adulte
- N° 219 Pathologie du fer chez l'adulte (carence martiale)
- N° 296 Agranulocytose médicamenteuse, CAT
- N° 315 Leucémies aiguës
- N° 316 Syndromes myélodysplasiques

Cancérologie Générale (1 CC et ED post-CC) - **présentiel/hybride**

- N° 290 Epidémiologie, facteurs de risque, prévention et dépistage des cancers
- N° 291 Cancer : cancérogénèse, oncogénétique
- N° 292 Diagnostic des cancers : signes d'appel et investigations para-cliniques ; caractérisation du stade ; pronostic
- N° 293 Le médecin préleveur de cellules et/ou de tissus pour des examens d'Anatomie et Cytologie Pathologiques : connaître les principes de réalisation, transmission et utilisation des prélèvements à visée sanitaire et de recherche.
- N°294 Traitement des cancers : principales modalités, classes thérapeutiques et leurs complications majeures
- N° 295 Prise en charge et accompagnement d'un malade atteint de cancer à tous les stades de la maladie dont le stade de soins palliatifs en abordant les problématiques techniques, relationnelles, sociales et éthiques.

Tumeurs solides (2 CC et 4 ED post-CC : uro-oncologie **en distanciel**, sénologie **en présentiel/hybride**, onco-gynécologie **en distanciel**, onco-dermatologie **en distanciel**)

- N° 300 Tumeurs du col utérin, tumeur du corps utérin
- N° 306 Tumeurs de l'ovaire
- N° 312 Tumeurs du sein
- N° 302 Tumeurs cutanées, épithéliales et mélaniques
- N° 310 Tumeur de la prostate
- N° 311 Tumeur du rein
- N° 313 Tumeurs du testicule
- N° 314 Tumeurs vésicales

Médecine Palliative (2h d'ED prè CC – 1CC - 2h d'ED post CC **en distanciel**)

- N° 134 Douleur : physiopathologie et évaluation, douleurs du cancer (mécanismes et traitements)
- N° 135 Douleur : traitement
- N° 139 Soins palliatifs et accompagnement (principes, approches cliniques des grands syndromes, derniers moments de la vie et organisation)
- N° 140 Communication en situation palliative, éthique (proportionnalité, refus de soins, processus délibératif, souhait de mort).
- N° 141 Sédation pour détresse en phase terminale et dans les situations spécifiques en fin de vie.
- N° 295 Prise en charge et accompagnement d'un malade atteint de cancer à tous les stades de la maladie dont le stade de soins palliatifs en abordant les problématiques techniques, relationnelles, sociales et éthiques.

Les référentiels

Hématologie :

- Les Référentiels des collèges : Hématologie, Société Française d'Hématologie. Réussir les EDN, Elsevier-Masson 5ème édition - 2024

Cancérologie :

- Collège des enseignants de cancérologie, Cancérologie CNEC Med-Line 07/2021
- Collège CEMD-CNEFUSP Douleur Soins palliatifs et accompagnement Med-Line 2021
- Tumeurs urologiques, Collège enseignants urologie Edition Ellipses
- Référentiel du collège des enseignants d'urologie, Elsevier Masson édition Janvier 2018
- Tumeurs du sein et gynécologiques : Gynécologie obstétrique, les référentiels des collèges (CNGOF), Elsevier Masson
- Tumeurs cutanées : Collection Référentiel des collèges, Elsevier Masson, 8ème édition 2022

Médecine Palliative :

- Le Berre Rozenne, *Manuel de soins palliatifs*, 5ème édition, Malakoff : Dunod, 2020
- CEMD, CNEFUSP, *Douleur Soins palliatifs et accompagnement*, 6ème édition, Paris : Med-line, 2024

Imagerie :

- Référentiel Collège d'Imagerie médical ECNi / R2C – Radiologie et médecine nucléaire
<https://www.elsevier.com/fr-fr/connect/etudes-de-medecine/referentiel-des-colleges-imagerie-medicale-edition-2022>

Validation du ME :

La 1^{ère} session est composée d'une épreuve théorique d'une durée d'1 heure et 30 minutes pouvant mélanger DP, mini-DP ou KFP mais n'excédant pas 60 ($\pm$ 5) questions au total et contrôles continus de 15 à 25 questions sous des formats docimologiques variés.

ME Maladies Infectieuses, Dermatologie, Immunopathologie (30h)

Coordonnateurs : Pre Marie BEYLOT-BARRY, Pr Pierre DUFFAU et Dr Alexandre DUVIGNAUD

marie.beylot-barry@chu-bordeaux.fr - pierre.duffau@chu-bordeaux.fr - alexandre.duvignaud@u-bordeaux.fr

Intervenants

Pre M. BEYLOT-BARRY, Pr F. BONNET, Dr X. BROUSSE, Pr C. CAZANAVE, Pr J. CONSTANS, Pr P. DUFFAU, Pr W. DURIEUX, Dr A. DUVIGNAUD, Pre E. LAZARO, Pr P. MERCIÉ, Pr D. NEAU, Pre A. PHAM-LEDARD, Dr M. PUGES, Dr K. RADJABALY, Pr E. RIVIERE, Pre A.M. ROGUES, Pr. J. SENESCHAL, Dr M.A. VANDENHENDE, Pr J-F. VIALARD

Les cours de MIDI sont constitués de CC et d'ED post CC de correction portant sur des items sélectionnés.

Médecine interne - Immunopathologie (4h) – en distanciel

1 CC et 2 ED post CC

N° 185	Réaction inflammatoire : Aspects biologiques et cliniques - Conduite à tenir
N° 192	Pathologies auto-immunes : aspects épidémiologiques diagnostiques et principes de traitement
N° 193	Principaux types de vascularites systémiques
N° 195	Artérite à cellules géantes
N° 218	Eosinophilie
N° 189	Déficit immunitaire
N° 190	Fièvre prolongée
N° 211	Sarcoïdose
N° 194	Lupus érythémateux disséminé, syndrome des anti-phospholipides
N° 239	Acrosyndromes (phénomène de Raynaud, érythermalgie, acrocyanose, engelures, ischémie digitale)

Dermatologie (6h) – en distanciel

1 CC et 3 ED post CC :

ED1 Post CC1

N° 115	Toxidermie
N° 168	Infections à herpès virus du sujet immunocompétent
N° 187	Hypersensibilités et allergies cutanéomuqueuses chez l'enfant et l'adulte Urticaire, dermatites atopique et de contact
N° 215	Purpuras chez l'enfant et l'adulte

ED2 post CC1

N° 112	Dermatoses bulleuses touchant la peau ou les muqueuses externes
N° 114	Exanthème, érythrodermie de l'adulte et l'enfant (voir item 164)
N° 116	Prurit
N° 155	Infections cutanéomuqueuses et des phanères, bactériennes et mycosiques de l'adulte et de l'enfant
N° 164	Exanthèmes fébriles de l'enfant
N° 228	Ulcère de jambe
N° 350	Grosse jambe rouge aiguë

ED3 post CC1

N° 111	Dermatoses faciales : acné, rosacée, dermatite séborrhéique
N° 113	Hémangiomes et malformations vasculaires cutanées
N° 117	Psoriasis
N° 171	Gale et pédiculose
N° 330	Prescription et surveillance des classes de médicaments les plus courantes chez l'adulte et chez l'enfant. Connaître pour chacune les mécanismes d'action de classe et des produits individuels, les principes du bon usage, les critères de choix d'un médicament en première intention, les causes d'échec, les principaux effets indésirables et interactions : Anti-inflammatoires stéroïdiens et non stéroïdiens : pour la dermatologie seul le 1 ^{er} item dermocorticoïdes est traité.

Maladies Infectieuses et Tropicales (20h) – présentiel/hybride

Module 1 : 1 CC et 3 ED post CC

N° 151	Méningites, méningoencéphalites, abcès cérébral chez l'adulte
N° 160	Tétanos
N° 173	Zoonoses
N° 154	Infections broncho-pulmonaires communautaires de l'adulte
N° 159	Tuberculose de l'adulte
N° 166	Grippe
N° 167	Hépatites virales
N° 366	Exposition accidentelle aux liquides biologiques : conduite à tenir
N° 28-161	Infection urinaire de l'adulte / Connaître les particularités au cours de la grossesse
N° 177	Prescription et surveillance des anti-infectieux chez l'adulte

Module 2 : 1 CC et 2 ED post CC

N° 170	Paludisme
N° 172	Parasitoses digestives : giardiose, amébose, téniasis, ascaridiose, oxyurose, cryptosporidiose et strongyloïdose (anguillulose)
N° 174	Pathologies infectieuses chez les migrants adultes
N° 175	Voyage en pays tropical de l'adulte : conseils avant le départ, pathologies du retour : fièvre, diarrhée, manifestations cutanées
N° 176	Diarrhées aiguës de l'adulte
N° 178	Risques émergents, bioterrorisme, maladies hautement transmissibles

Module 3 : 1 CC et 3 ED post CC

N° 169	Infections à VIH
N° 217	Syndrome mononucléosique : aspects infectiologiques
N° 157	Septicémie, bactériémie, fongémie de l'adulte
N° 162	Infections sexuellement transmissibles
N° 146	Vaccination de l'adulte
N° 145	Surveillance des maladies infectieuses transmissibles

Module 4 : 1 CC et 2 ED post CC

N° 4	Les événements indésirables associés aux soins (EIAS)
N° 147	Fièvre aiguë chez l'adulte
N° 148-149	Infections ORL de l'adulte : naso-sinusiennes, angines et otites,
et 150	aspects médicaux
N° 152	Endocardite infectieuse
N° 153	Surveillance des porteurs de valves et prothèses vasculaires
N° 156	Infections ostéo-articulaires de l'adulte
N° 191	Fièvre chez un immunodéprimé

Les référentiels :

Dermatologie :

Cours du CEDEF (collège des enseignants de Dermatologie) disponible :

⇒ Dermatologie, les référentiels des collèges 8^{ème} édition 2022 - Elsevier Masson

Immunologie :

⇒ livre officiel du Collège des Enseignants de Médecine Interne (CEMI) Editions MED-LINE (4^{ème} édition actualisée)

Maladies Infectieuses et Tropicales:

Pilly Etudiant 2023 (2^{ème} édition)

- ⇒ soit au format papier en quadrichromie, disponible à la vente, éditions Alinéa Plus
- ⇒ soit au format électronique en noir et blanc : <https://www.infectiologie.com/fr/pilly-etudiant-2023-disponible-a-la-vente-et-en-ligne.html>

NB : sortie d'une version mise à jour du Pilly Etudiant prévue début 2027

Imagerie :

- ⇒ Référentiel Collège d'Imagerie médical ECNi / R2C – Radiologie et médecine nucléaire
<https://www.elsevier.com/fr-fr/connect/etudes-de-medecine/referentiel-des-colleges-imagerie-medicale-edition-2022>

Validation du ME :

La 1^{ère} session est composée d'une épreuve théorique d'une durée d'1 heure et 30 minutes pouvant mélanger DP, mini-DP ou KFP mais n'excédant pas 60 ($\pm$ 5) questions au total et contrôles continus de 15 à 25 questions sous des formats docimologiques variés.

ME Mère-Enfant (ME) (28h)

Coordonnateurs : Pr Jean-Luc BRUN, Pr Jérôme HARAMBAT et Pr Stéphane DUCASSOU

jean-luc.brun@chu-bordeaux.fr - jerome.harambat@chu-bordeaux.fr - stephane.ducassou@chu-bordeaux.fr

Intervenants

Dr P. BARAKAT, Pr P. BARAT, Dr A. BEUNAICHE, Dr V. BERNARD, Dr H. BOUCHGHOUL, Dr T. BRUNET, Dr L. CHERIER, Dr M. BRIANT, Pr JL. BRUN, Dr A. DAYRON, Dr J. DELMAS, Dr T. DE MARCO, Pr E. DOBREMEZ, Dr M. DOS-SANTOS, Dr J. DOULIEZ, Dr J. DOUSSET, Pr S. DUCASSOU, Pr R. ENAUD, Pr M. FAYON, Dr R. GERARD, Dr A. GRENIER, Pr J. HARAMBAT, Pr C. HOCKE, Dr A. HOURRIER, Dr M. HAMEL, Pr T. LAMIREAU, Pr Y. LEFEVRE, Dr L. LE MOLGAT, Dr C. LETISSIER, Dr M. LORILLON, Dr H. MADAR, Dr A. MOUNACQ, Dr S. NIARE, Dr G. NGUYEN, Dr A. PHEULPIN, Dr Q. PLEDRA, Dr M. POMEZ, Dr C. PORTERET, Dr E. RAOUL-REA, Dr L. ROUCHOU, Pr A. L. SUTTER-DALLAY, Dr Z. TAOUJI, Dr G. VARACHAUD

Les cours de ME sont constitués de plusieurs CC portant sur des items sélectionnés et d'ED post CC de correction et approfondissement des connaissances.

Pédiatrie Médicale et Chirurgicale & Génétique (14h) - présentiel/hybride

3 CC et 7 ED post CC

N° 22	Maladies rares
N° 32	Evaluation et soins du nouveau-né à terme
N° 45	Spécificités des maladies génétiques
N° 46	Médecine génomique
N° 47	Suivi d'un nourrisson, d'un enfant et d'un adolescent normal. Dépistage des anomalies orthopédiques, des troubles visuels, auditifs et dentaires. Examens de santé obligatoires. Médecine scolaire. Mortalité et morbidité infantiles.
N° 48	Alimentation et besoins nutritionnels du nourrisson et de l'enfant
N° 49	Puberté normale et pathologique
N° 50	Pathologie génito-scrotale du garçon
N° 51	Troubles de la miction chez l'enfant
N° 52	Strabisme et amblyopie de l'enfant
N° 53	Retard de croissance staturo-pondéral
N° 54	Boiterie de l'enfant
N° 55	Développement psycho-moteur du nourrisson et de l'enfant
N° 56	L'enfant handicapé : orientation et prise en charge
N° 57	Maltraitance et enfance en danger – Protection maternelle et infantile
N° 100	Céphalée aiguë et chronique chez l'adulte et l'enfant
N° 105	Epilepsie de l'enfant

N° 137	Douleur chez l'enfant : évaluation et traitements antalgiques
N° 142	Aspects spécifiques des soins palliatifs en pédiatrie
N° 146	Vaccinations
N° 147	Fièvre aiguë chez l'enfant
N° 148	Infections naso-sinusiennes de l'adulte et de l'enfant
N° 149	Angines et rhinopharyngites de l'enfant
N° 150	Otites de l'enfant
N° 151	Méningites, méningo-encéphalites, abcès cérébral
N° 154	Infections broncho-pulmonaires communautaires de l'adulte et de l'enfant
N° 155	Infections cutané-muqueuses de l'adulte et de l'enfant
N° 156	Infections ostéo-articulaires de l'adulte et de l'enfant
N° 158	Sepsis et choc septique de l'enfant et de l'adulte
N° 159	Tuberculose de l'adulte et de l'enfant
N° 161	Infections urinaires de l'enfant et de l'adulte
N° 163	Coqueluche
N° 164	Exanthèmes fébriles de l'enfant
N° 165	Oreillons
N° 166	Paludisme
N° 168	Infections à herpès virus de l'enfant immunocompétent
N° 171	Gale et pédiculose
N° 176	Diarrhées infectieuses de l'enfant
N° 186	Hypersensibilités et allergies chez l'enfant et l'adulte
N° 187	Hypersensibilités et allergies cutanéomuqueuses chez l'enfant et l'adulte. Urticaire, dermatites atopique et de contact.
N° 188	Hypersensibilité et allergies respiratoires chez l'enfant. Asthme.
N° 203	Dyspnée aiguë et chronique
N° 204	Toux chez l'enfant et chez l'adulte
N° 212	Hémogramme chez l'enfant : indications et interprétation
N° 213	Anémie chez l'adulte et l'enfant
N° 214	Thrombopénie chez l'adulte et l'enfant
N° 215	Purpuras chez l'adulte et l'enfant
N° 216	Syndrome hémorragique d'origine hématologique
N° 217	Syndrome mononucléosique
N° 219	Pathologie du fer chez l'adulte et l'enfant
N° 220	Adénopathie superficielle de l'enfant

N° 224	Hypertension artérielle de l'adulte et de l'enfant
N° 238	Souffle cardiaque chez l'enfant
N° 240	Hypoglycémie chez l'adulte et chez l'enfant
N° 245	Insuffisance surrénale chez l'adulte et l'enfant
N° 247	Diabète sucré de types 1 et 2 de l'enfant et de l'adulte.
N° 249	Modifications thérapeutiques du mode de vie (alimentation et activité physique) chez l'adulte et l'enfant
N° 250	Dénutrition chez l'adulte et l'enfant
N° 253	Obésité de l'enfant et de l'adulte
N° 258	Elévation de la créatinine
N° 259	Protéinurie et syndrome néphrotique
N° 260	Hématurie
N° 269	Douleurs abdominales aiguës chez l'enfant
N° 271	Reflux gastro-oesophagien chez le nourrisson et chez l'enfant
N° 274	Vomissements du nourrisson et de l'enfant
N° 278	Ictère néonatal
N° 283	Constipation
N° 285	Diarrhées chroniques chez l'enfant
N° 286	Diarrhée aiguë et déshydratation chez le nourrisson et l'enfant
N° 289	Hernie pariétale chez l'enfant et chez l'adulte
N° 294	Cancers de l'enfant, particularités épidémiologiques, diagnostiques, thérapeutiques
N° 296	Agranulocytose médicamenteuse
N° 315	Leucémie aiguës
N° 343	État confusionnel et trouble de conscience chez l'adulte et chez l'enfant
N° 345	Malaise grave du nourrisson et mort inattendue du nourrisson
N° 346	Convulsions chez le nourrisson et chez l'enfant
N° 354	Syndrome occlusif de l'enfant et de l'adulte
N° 356	Appendicite aiguë
N° 357	Péritonite aiguë chez l'enfant et chez l'adulte
N° 359	Détresse respiratoire aiguë du nourrisson et de l'enfant
N° 364	Fractures chez l'enfant : particularités épidémiologiques, diagnostiques et thérapeutiques

3 CC et 7 ED post CC

N° 23	Grossesse normale
N° 24	Principales complications de la grossesse. Diagnostiquer et connaître les principes de prévention et de prise en charge des principales complications de la grossesse : . Hémorragie génitale . HTA gravidique . Menace d'accouchement prématuré . Argumenter les procédures diagnostiques et thérapeutiques devant une fièvre durant la grossesse
N° 25	Grossesse extra-utérine
N° 26	Douleurs abdominales aiguës chez la femme enceinte
N° 27	Prévention des risques fœtaux : infection, médicaments, toxiques, irradiations
N° 28	Infection urinaire au cours de la grossesse
N° 30	Prématurité et retard de croissance intra-utérin : facteurs de risque et prévention
N° 31	Accouchement, délivrance et suites de couches normales
N° 33	Allaitement maternel
N° 34	Suites de couches pathologiques : pathologie maternelle dans les 40 jours
N° 35	Anomalies du cycle menstruel, métrorragies
N° 36	Contraception
N° 37	Interruption volontaire de grossesse
N° 38	Stérilité du couple, conduite de la première consultation
N° 39	Assistance médicale à la procréation : principaux aspects biologiques, médicaux et éthiques
N° 40	Algies pelviennes chez la femme
N° 41	Endométriose
N° 42	Aménorrhée
N° 43	Hémorragies génitales chez la femme
N° 44	Tuméfaction pelvienne chez la femme
N° 58	Sexualité normale et ses troubles
N° 69	Troubles psychiques de la grossesse et du post-partum
N° 124	Ménopause et Andropause
N° 162	Infections sexuellement transmissibles (IST) : gonococcies, syphilis, papillomavirus humain (HPV), trichomonose
N° 254	Besoins nutritionnels de la femme enceinte
N° 255	Diabète gestationnel
N° 344	Prise en charge d'une patiente atteinte de pré-éclampsie

Les référentiels :

Collège national des pédiatres universitaires (CNPU) et Collège national hospitalier universitaire de chirurgie pédiatrique (CNHUCP), 9^{ème} édition 2023, Elsevier Masson

Collège national des enseignants et praticiens de génétique médicale, Génétique médicale Enseignement thématique, édition 2022, Elsevier Masson

Collège national des gynécologues et obstétriciens français (CNGOF) : 6^{ème} édition 2024, Elsevier Masson

Imagerie : Référentiel Collège d'Imagerie médical ECNi / R2C – Radiologie et médecine nucléaire

<https://www.elsevier.com/fr-fr/connect/etudes-de-medecine/referentiel-des-colleges-imagerie-medicale-edition-2022>

Validation du ME :

La 1^{ère} session est composée d'une épreuve théorique d'une durée d'1 heure et 30 minutes pouvant mélanger DP, mini-DP ou KFP mais n'excédant pas 60 ($\pm$ 5) questions au total et contrôles continus de 15 à 25 questions sous des formats docimologiques variés.

**Coordonnateurs : Pr Grégoire ROBERT, Pr Pierre-Olivier GIRODET, Pr Didier GRUSON,
Pre Hannah KAMINSKI**

gregoire.robert@chu-bordeaux.fr - pierre-olivier.girodet@u-bordeaux.fr - didier.gruson@chu-bordeaux.fr –
hannah.kaminski@chu-bordeaux.fr

Intervenants

Dr D. BERDAÏ, Dr A. BOULENGER DE HAUTECLOCQUE, Dr L. CALEN, Dr B. CHAUVEAU, Pr L. COUZI, Pre A. CROMBE, Dr L. DENIMAL, Pr P.O. GIRODET, Pre H. KAMINSKI, Dr C. MENARD Pr P. MERVILLE, Pr M. MOLIMARD, Pr A. PARIENTE, Pre C. RIGOTHIER, Pr G. ROBERT, Dr P. ROSELLINI, Pr S. RUBIN, Pr F. SALVO, Dr A. GARRIC, Dr L. HAUSER, Dr A. BERNAL, Pr D. GRUSON, Pr A. OUATTARA, Pr M. BIAIS, Pr X. COMBES, Pr C. GIL-JARDINE

Les cours de U-TURN sont constitués de plusieurs CC portant sur des items sélectionnés et d'ED post CC de correction et approfondissement des connaissances.

Urologie (2h) : 1 CC – 1 ED post CC – présentiel/hybride

N° 44	Tuméfaction pelvienne chez la femme : aspects urologiques
N° 50	Pathologie génito-scrotale chez le garçon et chez l'homme
N° 58	Sexualité normale et ses troubles : aspects urologiques
N° 126-36	Trouble de l'érection, contraception, infertilité du couple : conduite de la première consultation
38 et 124	Ménopause, insuffisance ovarienne prématurée, andropause, déficit androgénique lié à l'âge : aspects urologiques
N° 125-127 et 347	Troubles de la miction et incontinence urinaire de l'adulte et du sujet âgé, hypertrophie bénigne de la prostate, Rétention aiguë d'urine
N° 161-162 et 177	Infections urinaires de l'enfant et de l'adulte, urétrite chez l'homme, prévention des ISO en urologie
N° 265-260	Lithiase urinaire (aspects urologiques), hématurie
N° 270	Douleurs lombaires aiguës : aspects urologiques
Imagerie de l'appareil urinaire (hors cancérologie)	

Néphrologie (12h) : 2 CC, 6 ED post CC, 1 ED de révision pré-partiels - en présentiel/hybride

N° 193 et 194	Lupus systémique (LS). Vascularites à ANCA. Aspects néphrologiques (autres intitulés, voir Immunologie)
N° 201	Transplantation d'organes : Aspects épidémiologiques et immunologiques ; principes de traitement et surveillance ; complications et pronostic ; aspects éthiques et légaux. Prélèvements d'organes et législation.
N° 247	Diabète sucré de types 1 et 2 de l'adulte. Complications. Aspects néphrologiques (autres intitulés voir Endocrinologie)
N° 257 et 330	Œdèmes des membres inférieurs. Aspects néphrologiques. Diurétiques
N° 258	Élévation de la créatinémie

N° 259	Protéinurie et syndrome néphrotique chez l'adulte
N° 260	Hématurie. Aspects néphrologiques (autres intitulés, voir Urologie)
N° 261	Néphropathie glomérulaire
N° 262	Néphropathies interstitielles
N° 263	Néphropathies vasculaires
N° 264	Insuffisance rénale chronique chez l'adulte
N° 265	Lithiase urinaire. Aspects néphrologiques (autres intitulés, voir Urologie)
N° 266	Polykystose rénale
N° 267	Troubles de l'équilibre acido-basique et désordres hydro-électrolytiques (autres intitulés, voir Médecine Intensive et Réanimation)
N° 268	Hypercalcémie
N° 320	Myélome multiples. Aspects néphrologiques (autres intitulés, voir Hématologie)
N° 348	Insuffisance rénale aiguë – Anurie (autres intitulés voir MIR et Urologie) Lésions de base en anatomopathologie rénale (cours en e-learning sur Moodle) Eléments de physiologie rénale (cours en e-learning sur Moodle)

Thérapeutique (4h) : 1 CC – 2 ED post CC - en distanciel

Cours sur Moodle UB

N° 135	Thérapeutiques antalgiques, médicamenteuses et non médicamenteuses
N° 323	Analyser et utiliser les résultats des études cliniques dans la perspective du bon usage, analyse critique, recherche clinique et niveaux de preuve
N° 325	Identification et gestion des risques liés aux médicaments et aux biomatériaux, risque iatrogène, erreur médicamenteuse
N° 326	Cadre réglementaire de la prescription thérapeutique et recommandations pour le bon usage
N° 327	Principes de la médecine intégrative, utilité et risques des interventions non médicamenteuses et des thérapies complémentaires
N° 328	Thérapeutiques non médicamenteuses et dispositifs médicaux
N° 330	Prescription et surveillance des classes de médicaments les plus courantes chez l'adulte et chez l'enfant, hors anti-infectieux (voir item 174). Connaître les grands principes thérapeutiques

Urgences Réanimation (6h) : 2 CC – 3 ED post CC en distanciel – présentiel/hybride

N° 331	Arrêt cardio-circulatoire
N° 332	État de choc. Principales étiologies : hypovolémique, septique (voir item 158), cardiogénique, anaphylactique
N° 333	Situations sanitaires exceptionnelles
N° 336	Coma non traumatique chez l'adulte et chez l'enfant
N° 337	Principales intoxications aiguës
N° 359	Détresse et insuffisance respiratoire aiguë du nourrisson, de l'enfant et de l'adulte

Par ailleurs, nous réaliserons des ED transversaux, avec un ED de radiologie en uro-néphrologique (2h).

Les référentiels :

Néphrologie : Livre de référence : Néphrologie, Collège Universitaire des Enseignants de Néphrologie, 11^{ème} édition (2024-2025) - Éditions ELLIPSES

Urologie : Livre de référence : Urologie 8^{ème} Edition, Collège Universitaire des Enseignants d'Urologie, Elsevier Masson

Thérapeutique : Le bon usage du médicament et des thérapeutiques non médicamenteuses. Collège National de Pharmacologie Médicale (CNPM) et Collège National des Enseignants de Thérapeutique (CNET). 5^{ème} édition – R2C - 2021. Med-Line Éditions

Urgences Réanimation : Médecine Intensive, Réanimation, Urgences, Défaillances viscérales aiguës : Collèges Elsevier Masson 7^{ème} Édition

Imagerie : Référentiel Collège d'Imagerie médical ECNi / R2C – Radiologie et médecine nucléaire

<https://www.elsevier.com/fr-fr/connect/etudes-de-medecine/referentiel-des-colleges-imagerie-medicale-edition-2022>

Validation du ME :

La 1^{ère} session est composée d'une épreuve théorique d'une durée d'1 heure et 30 minutes pouvant mélanger DP, mini-DP ou KFP mais n'excédant pas 60 ($\pm$ 5) questions au total et contrôles continus de 15 à 25 questions sous des formats docimologiques variés.

Préparation à l'épreuve de Lecture Critique d'Article à l'EDN

Coordonnateurs : Pre Laura RICHERT - Pr Alexandre BOYER

laura.richert@u-bordeaux.fr - alexandre.boyer@chu.bordeaux.fr

Intervenants :

Dr D. BERDAÏ, Dr G. BONNET, Pr A. BOYER, Dr T. FERTE, Pre L. RICHERT, Dr V. THEVENET, Pre L. WITKOP

Les étudiants auront 8 séminaires interactifs, précédés chacun d'un article (thérapeutique, étiologique, pronostique ou diagnostique) en anglais qui sera préparé dans un délai d'une semaine à partir de la plateforme dédiée depuis le domicile et sera corrigé lors du séminaire, avec rappel de cours ciblé. Ils sont appelés correction de contrôle continu.

Les 8 notes (8 CC) obtenues par les étudiants seront moyennées et prises en compte dans la note finale de LCA du M2.

Aucun ouvrage de référence n'est recommandé mais un polycopié des enseignants de LCA de Bordeaux a été fourni.

EPREUVE CRITIQUE D'ARTICLE

En session 1, la note de la LCA sera composée :

- De la note moyenne de DFASM 1 (2025-2026), des ED et de l'examen de DFASM 2 (2026-2027). La répartition sera la suivante :

20% LCA M1 + 30% LCA M2 + 50% LCA M2 Tablette

L'épreuve terminale sur tablette de 3 heures comprend deux articles en anglais (thérapeutique, étiologique, pronostique ou diagnostique).

En session 2, la note de la LCA sera composée :

- de 100% de l'épreuve sur tablette

Aucune note d'ED ne sera comptabilisée.

Séminaires : tous les groupes

Premier semestre : de 16h30 à 18h30

Correction CC : Jeudi 17 septembre 2026

Correction CC : Jeudi 8 octobre 2026

Correction CC : Jeudi 19 novembre 2026

Correction CC : Jeudi 10 décembre 2026

Deuxième semestre : de 16h30 à 18h30

Correction CC : Jeudi 14 janvier 2027

Correction CC : Jeudi 11 février 2027

Correction CC : Jeudi 11 mars 2027

Correction CC : Jeudi 8 avril 2027

ECOS (Examen Clinique Objectif Structuré)

Coordonnateur : Pr Etienne RIVIERE et Pr Alexandre OUATTARA

etienne.riviere@u-bordeaux.fr – alexandre.ouattara@u-bordeaux.fr

Arrêté du 8 avril 2013 relatif aux études en vue du premier et deuxième cycles des études médicales – Article 17

Les examens cliniques objectifs et structurés (ECOS) sont un dispositif d'évaluation des compétences, qui permettent de confronter l'étudiant à un ensemble de situations directement en lien avec son futur métier et ce, de manière réaliste.

Ils permettent d'évaluer des compétences en situation clinique, ainsi que la capacité d'un candidat à agir en milieu professionnel. Ils complètent l'évaluation des connaissances théoriques et cliniques validées sur les lieux de stage.

Une épreuve pratique d'évaluation des compétences sera organisée pendant l'année universitaire. Elle comportera un parcours de **5 ECOS**.

La moyenne obtenue à la session 1 comptera pour 30% de la note finale du certificat de compétence clinique (DFASM 1 : 20%, DFASM 2 : 30%, DFASM 3 : 50%)

Les ECOS facultaires de DFASM 2 participeront également à la validation de l'année.

En l'absence de validation à la session 1, une session de rattrapage (session 2) en format ECOS sera réalisée à l'hôpital.

En cas d'absence, vous devrez fournir dans les 48h, un justificatif.

Le cas échéant, la note de 0 sera attribuée.

Organisation générale / déroulé (sous réserve de modification) :

Toutes les informations seront publiées sur Moodle et des mails vous seront envoyés.

Lors des ECOS facultaires de DFASM 2 vous serez convoqué pour une demi-journée entière dans un amphi / salle sans dispositif connecté sur vous. Les consignes seront disponibles également sur Moodle.

Vous serez affectés dans un circuit de 5 stations et devrez composer chaque station de 8mn l'une après l'autre, dont l'enchaînement sera rythmé par un signal sonore. Une fois l'examen terminé, vous serez ramenés dans un autre amphi/salle.

Le site Moodle de référence s'intitule « **Annales ECOS** » : vous trouverez des documents d'information, de méthodologie, notamment comment utiliser le brouillon, les choses à faire et à ne pas faire comme les différents contextes de soin, les annales des précédents examens, et de quoi faire vous-mêmes vos propres stations d'entraînement.

Pour vous préparer au mieux, nous vous conseillons de travailler de concert les ECOS et l'EDN et de vous investir le plus possible en stage au contact des patients et des professionnels de santé.

Coordonnateur : Pr Olivier HAUGER

olivier.hauger@chu-bordeaux.fr

Contenu:

L'imagerie est une discipline transversale, dont les ED sont dispensés en DFASM1 et DFASM2 en coordination avec les Modules d'Enseignement (ME) de spécialités correspondantes. Par exemple, l'ED d'imagerie de neurologie est intégré dans le ME de neurologie en DFASM1, etc.

Ainsi, les ED spécifiques à l'imagerie seront abordés au sein des différents modules cliniques de DFASM1 et DFASM2 et pourront faire l'objet de questions aux contrôles continus et examens.

L'objet des ED d'imagerie est de faire une synthèse des points clés des items enseignés dans chacun des ME, du point de vue plus spécifique des modalités, indications, méthodes optimales d'interprétations des imageries réalisés au sein de chaque ME de spécialité.

Du fait de son caractère transversal, l'ED d'imagerie est susceptible de reprendre la majorité des items des EDN sur le versant de l'imagerie médicale. Par souci de redondance, nous avons indiqué le contenu des enseignements en référence à cet ouvrage de référence du CERF, plutôt qu'une liste exhaustive de l'ensemble items contenus dans ces chapitres.

En DFASM 2 :

Imagerie Gynécologique :

Intervenant(s)* : Dr Lydie CHERIER

lydie.cherier@chu-bordeaux.fr

Coordinateur(s) du ME Mère – Enfant : Pr J. HARAMBAT - Pr JL. BRUN – Pr S. DUCASSOU

Contenu : Chapitre 1.2 « Appareil génito-urinaire et sein » de l'ouvrage de référence du CERF.

Imagerie pédiatrique :

Intervenant(s)* : Dr Jean DELMAS

jean.delmas@chu-bordeaux.fr

Coordinateur(s) du ME Mère-Enfant : Pr J. HARAMBAT - Pr JL. BRUN – Pr S. DUCASSOU

Contenu : Chapitre 2 « Approche spécifique de la pédiatrie » de l'ouvrage de référence du CERF.

Imagerie Néphro-Urologique

Intervenant(s)* : Pre Amandine CROMBE

amandine.crombe@chu-bordeaux.fr

Coordinateur(s) du ME Urgences, Thérapeutique, Urologie, Réanimation, Néphrologie : Pr G. ROBERT ; Pr PO. GIRODET ; Pr D. GRUSON ; Pre H. KAMINSKI

Contenu : Chapitre 1.2 « Appareil génito-urinaire et sein » de l'ouvrage de référence du CERF.

Imagerie Cancérologique :

Intervenant(s)* : Pre Amandine CROMBE

amandine.crombe@chu-bordeaux.fr

Coordinateur(s) du ME d'Hématologie, Cancérologie, Médecine palliative : Pre C. DOMBLIDES, Pr PY. DUMAS, Pre V. AVEROUS

Contenu : Chapitres de 1.1 à 1.9 de l'ouvrage de référence du CERF (sous sections dédiées à l'oncologie et le lymphome).

Imagerie en infectiologie :

Intervenant(s)* : Pre Amandine CROMBE

amandine.crombe@chu-bordeaux.fr

Coordinateur(s) du ME de maladies Infectieuses, Dermatologie et Immunopathologie : Dr A. DUVIGNAUD ;
Pre M. BEYLOT-BARRY ; Pr P. DUFFAU

Contenu : Chapitres de 1.1 à 1.9 de l'ouvrage de référence du CERF (sous sections dédiées aux pathologies infectieuses).

*La liste des intervenants n'est pas exhaustive et est susceptibles de mises à jour en fonction du personnel Hospitalo-Universitaire en cours de nomination pour l'année 2026-2027, en particulier les Chefs de Clinique – Assistant des Hôpitalo-Universitaires, Assistants Hospitalo-Universitaires et Practicien Hospitalier Universitaires.

Ouvrage de référence :

L'ouvrage d'enseignement de référence est le référentiel du Collège des Enseignants de Radiologie Français (CERF) :

<https://www.elsevier.com/fr-fr/connect/etudes-de-medecine/referentiel-des-colleges-imagerie-medicale-edition-2022>

Coordonnateurs et intervenants : Pr François TISON, Pr François SZTARK, Dr Amandine MATHE
françois.tison@chu-bordeaux.fr – françois.sztark@chu-bordeaux.fr – amandine.mathe@chu-bordeaux.fr

Finalité : *Gestion du stress académique (en particulier en vue de l'épreuve d'ECOS)*

Objectifs pédagogiques :

- Connaître mes manifestations du stress, mon stress perçu et ma réaction au stress.
- Repérer et reconnaître les situations de stress académique et en stage à l'hôpital.
- Connaître les mécanismes du stress et de sa survenue.
- Mettre en place des stratégies globales de réduction et d'adaptation au stress au quotidien.
- Faire l'expérience d'outils de gestion du stress en situation (ECOS) en particulier basés sur la respiration et sur les pratiques de méditation de pleine conscience.

Modalités d'enseignement :

Etudiants en DFASM 1, 2 et 3 sur la base d'une participation libre, volontaire et autonome à 5 séances de 2h (le Mercredi de 18h30-20h30), en visioconférence (lien zoom fourni aux inscrits), réparties de début Février à début Mai. Le programme est conçu sous la forme d'une progression pédagogique dont les 5 séances constituent un tout. Les ressources pédagogiques et de pratique seront disponibles sur Moodle.

Programme :

Séance 1. Mercredi 10 février 2027 – 18h30

Qu'est-ce que le stress pour moi ?

Séance 2. Mercredi 3 mars 2027 – 18h30

Quand je suis stressé je ...

Séance 3. Mercredi 24 mars 2027 – 18h30

Quand je suis stressé comment je réagis, comment je m'adapte ?

Séance 4. Mercredi 7 avril 2027 – 18h30

Mettre en pratique des outils de gestion du stress

Séance 5. Mercredi 28 avril 2027 – 18h30

Pour conclure, la perspective des ECOS

Validation pour une UE supplémentaire facultative :

Validation par la présence (session unique) à au moins 4 des 5 séances avec réponse en ligne à une enquête.

PARCOURS PERSONNALISÉ

Modules d'Enseignement complémentaire DFASM 2

L'objectif du parcours personnalisé est de permettre à l'étudiant en deuxième cycle (DFASM) :

- d'approfondir ou de compléter ses connaissances et compétences dans un domaine médical transversal ou pluridisciplinaire ;
- d'approfondir ou de compléter ses connaissances et compétences favorisant une orientation vers la recherche dans le cadre d'un parcours approprié ;
- d'approfondir ou de compléter ses connaissances et compétences dans des disciplines non strictement médicales.

Pour réaliser ce parcours, l'étudiant doit valider un module d'enseignement complémentaire de la liste 1 en DFASM 1 et un module d'enseignement de la liste 2 en DFASM 2.

Le choix des ME complémentaires se fait en fonction d'un classement calculé à partir des résultats de DFASM 1 en session 1 (janvier et juin), hors CC et enseignements complémentaires.

Des UER qui sont réalisées en DFASM 1 et DFASM 2 peuvent servir à valider un optionnel.

DFASM 2

Formation double cursus Santé Science – Optionnel de formation à la recherche clinique

Périodes :

1^{er} semestre

Biologie, Médecine du développement et de la reproduction du 05/10 au 16/10/2026

Sensibilisation à l'hypnose médicale : *Cours le lundi et mercredi de 18h30 à 20h30 du Lundi 05/10 au mercredi 16/12/2026.*

2^{ème} semestre (du 15/03 au 26/03/2027)

Prescription et usage rationnel des médicaments

Cancérologie pratique

Médecine palliative

Ethique à l'EDN

Maladies rares : enjeux actuels et futurs

Options : du Lundi 08/02 au mercredi 21/04/2027 de 18h30 à 20h30 (uniquement le lundi et mercredi)

Santé et Précarité

Relation de soin et communication

Prévention en médecine générale : Rôle du médecin généraliste en matière de prévention individuelle et collective

Unité Enseignement Recherche (U.E.R.)

Tutorat

Attention :

Des options étant en **présentiel uniquement**, si vous êtes en stage délocalisé, vous devez tenir compte des modalités de l'optionnel que vous choisirez en fonction de votre classement.

DISPENSE DU CHOIX D'UN MODULE D'ENSEIGNEMENT COMPLÉMENTAIRE DE DFASM 1

Les étudiants peuvent-être dispensés du choix d'un module d'enseignement complémentaire, s'ils ont, par leur action de tuteur en DFASM 2 et DFASM 3, obtenu la validation de l'UV de Didactique. Les étudiants doivent signaler leur choix à la scolarité.

Rappel : les UER obtenues pour la validation du DFASM 2 ou DFASM 3 ne valident pas un optionnel du **Parcours personnalisé** du DFASM.

Formation double cursus Santé Sciences – Optionnel de formation à la recherche clinique (environ 60h)

Coordonnateurs : Dr Renaud PREVEL – Dr Edouard LHOMME

renaud.prevel@u-bordeaux.fr - edouard.lhomme@u-bordeaux.fr

Intervenants :

Equipe Isped DU « Méthodes en Recherche Clinique », Dr Valérie BERGER, Pr Raphaël ENAUD, Pr Pierre-Olivier GIRODET, Dr Fridolin GROSS, Dr Arthur JOUVIEN, Dr Mathilde SEYDOUX, Dr Guillaume VERDY

Objectifs :

Faciliter l'innovation médicale en formant les étudiantes et étudiants inscrits dans un double cursus médecine/sciences aux grands principes théoriques et pratiques de la recherche clinique après leur master (ou leur thèse de sciences). Cet optionnel nécessite une participation sur 2 années (DFASM 1 et DFASM 2) et s'appuie largement sur le DU de méthodologie en recherche clinique, dont l'obtention sera possible.

https://www.u-bordeaux.fr/formation/2018/PRSUC07_41/diplome-d-universite-methodes-en-recherche-clinique-enseignement-via-internet

Public :

Formation exclusivement réservée aux étudiants en médecine, titulaires d'un master 2 Recherche et inscrits à l'UFR de médecine de Bordeaux en DFASM 1 et 2.

Compétences attendues en fin de formation :

- Maîtriser les aspects théoriques (dont statistiques) des principaux schémas de recherche clinique
- Avoir une connaissance globale des aspects éthiques et pratiques de la mise en place d'un protocole de recherche clinique
- Savoir concevoir la trame d'un projet de recherche clinique (méthodologie, aspects éthiques et réglementaires, financement, logistique, gestion d'équipe).
- Etre en capacité d'interagir avec les différents intervenants impliqués dans un projet de recherche clinique.

Programme Année 1 (DFASM 1) :

1) Modules du DU « Méthodes en Recherche Clinique » (en ligne, environ 30h)

Module 1 : Principaux outils en statistique

Module 1 complémentaire Introduction à l'analyse des données de survie

Module 2 : Épidémiologie : principaux schémas d'étude, précision et validité

Module 2 complémentaire : Notions complémentaires sur l'analyse et l'interprétation des données épidémiologiques

Module 2 complémentaire : Cas de l'analyse des données de survie

Module 6 : Module Bonnes pratiques cliniques, protection des données et aspects réglementaires

2) Enseignements spécifiques : recherche clinique et société (14h)

Cours 1 : Intégration de la recherche en santé dans la société : aspects éthiques et réglementaires (4h)

Cours 2 : Perspectives et problèmes de l'introduction de l'IA dans les sciences biomédicales (2h)

Cours 3 : Big data et entrepôt de données en santé (2h)

Cours 4 : Recherche paramédicale (2h)

Cours 5 : Visite du centre d'investigation clinique (2h)

Cours 6 : Fonctionnement d'une Unité des Essais Cliniques de la Pharmacie à Usage Interne (2h)

Note importante : les épreuves du contrôle continu des modules 1, 2 et 6 du DU seront passées la 1^{ère} année de l'optionnel avec les notes conservées pour l'année suivante.

Programme Année 2 (DFASM 2) :

1) Modules du DU « Méthodes en Recherche Clinique » (en ligne, environ 30h)

Module 3 : Essais cliniques

Module 4 : Études diagnostiques

Module 5 : Études pronostiques

2) Enseignements spécifiques : mise en application (6h)

Cours 1 : Rédaction de protocole de recherche (2h)

Séance 1 : Présentation d'un projet de recherche clinique au CHU de Bordeaux (2h)

Séance 2 : Démarche nécessaire à l'élaboration d'un projet de recherche + exercices pratiques

Cours 2 : TP : Comment proposer un protocole de recherche à un patient ?

Jeux de rôle (2h)

Modalités d'évaluation :

DFASM 1 :

Module 1 et 2 Contrôle continu - devoir en ligne - coefficient 2

Module 6 test de validation en ligne - coefficient 1

Ses notes seront reportées sur le PV en DFASM 2.

DFASM 2 :

Session 1 : Validation du DU « Méthodes en Recherche Clinique »

Module 3 test de validation en ligne - coefficient 1

Module 4 test de validation en ligne - coefficient 1

Module 5 test de validation en ligne - coefficient 1

Epreuve finale écrite anonyme sur table, d'une durée de quatre heures, coefficient 12

Pour être déclaré admis, les candidats doivent obtenir sur l'ensemble des épreuves une moyenne générale supérieure ou égale à 10 sur 20.

Il y a une session d'examen par an pour l'épreuve finale.

Session 2 : entretien oral évaluant les capacités d'élaboration d'un projet de recherche clinique du candidat.

Coordonnateur : Pr François PETREGNE
francois.petregne@u-bordeaux.fr

Enseignement

- 8h d'enseignement sous forme de séances de 1h par regroupement thématique, à partir de résolution de problèmes
- 2h de lecture critique d'articles de prévention
- 8h d'élaboration, de présentation et d'analyse de projets de prévention en enseignements dirigés
- Recherche bibliographique individuelle
- Travail collectif en petits groupes.

Objectifs

Objectifs généraux :

- Déterminer la place de la prévention dans le système de santé
- Identifier la démarche préventive en médecine générale dans une optique individuelle et collective

Objectifs intermédiaires :

- Distinguer les niveaux de prévention primaire, secondaire et tertiaire
- Comprendre la complémentarité des secteurs d'intervention individuels, collectifs et médiatiques
- Déterminer les ressources et moyens utilisables dans ces domaines
- Reconnaître les partenaires impliqués dans la prévention et la promotion de la santé
- Intégrer l'action préventive dans le travail de soins en médecine générale
- Analyser les démarches de prévention publiées dans la littérature médicale
- Proposer des actions de prévention adaptées à la prise en charge globale des patients en médecine générale

Contenu

- La promotion de la santé
- La prévention individuelle et collective
- Les différents modèles de la santé
- La notion de représentation de la santé et de la maladie
- Les aspects éthiques
- Les institutions
- L'organisation et les priorités de santé publique en France
- L'éducation pour la santé et l'éducation thérapeutique
- La démarche éducative
- Le dépistage

Programme

- 1- La prévention, une démarche de santé publique (approche populationnelle) et une activité de médecine générale (approche globale du patient)
- 2- L'éducation pour la santé, l'éducation du patient
- 3- Le dépistage en médecine générale
- 4- La prévention chez l'enfant : vaccinations, obésité, accidents domestiques
- 5- La prévention chez l'adolescent
- 6- La prévention des maladies cardio-vasculaires et métaboliques
- 7- La prévention des addictions : alcool, tabac, autres drogues, médicaments
- 8- La prévention chez les femmes
- 9- La prévention chez les personnes âgées

Références

- Recommandations pour la Pratique Clinique : <http://www.has-sante.fr>
- Calendrier vaccinal BEH :
<http://social-sante.gouv.fr/prevention-en-sante/preserver-sa-sante/calendrier-vaccinal>
- Guide Canadien de médecine clinique préventive. Groupe d'étude canadien sur l'examen périodique 1994
<http://canadiantaskforce.ca/ctfphc-guidelines/the-red-brick/?lang=fr-CA>
- Guide Canadien de médecine clinique préventive. Outils et ressources 2022
<https://canadiantaskforce.ca/tools-resources/?lang=fr>
- Guide to Clinical Preventive Services, 2014. Recommendations of the U.S. Preventive Services Task Force :
<http://www.ahrq.gov/professionals/clinicians-providers/guidelines-recommendations/guide/index.html>
- Recommendations of the U.S Preventives Services Task Force 2022
<https://uspreventiveservicestaskforce.org/uspstf/recommendation-topics/uspstf-a-and-b-recommendations>

Modalités de validation de l'examen

Session 1 : Présentation orale du projet devant un jury pour la note finale

Session 2 : Oral pour les étudiants qui ont échoué à la 1^{ère} session

Présence obligatoire au cours suivi d'une séance d'enseignement dirigé obligatoire d'aide à la construction des projets de prévention.

Construction des projets de prévention avec une évaluation au fil des séances d'enseignement dirigé.

Coordonnateurs : Pr P.O GIRODET et Pr M. MOLIMARD

pierre-olivier.girodet@u-bordeaux.fr - mathieu.molimard@u-bordeaux.fr

Intervenants

Dr L. ACCOCEBERRY, Dr F. BEAUFILS, Dr S. BOUCHET, Pr T. COUFFINHAL, Dr A. DEGREMONT, Dr M. DEMOURGUES, Dr M. DUMERY, Dr S. FAWAZ, Pr M. FAYON, Pr P. O. GIRODET, Pr D. GRUSON, Dr D. MEGUERDITCHIAN, Pr D. NEAU, Pr A. PARIENTE, Dr P. ROSELLINI, Pr F. SALVO, Dr M. SEYDOUX, Pr P. SOUBEYRAN, Pre M. TOURNIER

Principes d'enseignement

L'objectif est de fournir aux étudiants les bases permettant l'usage rationnel du médicament, les moyens d'accéder à l'information **dans l'optique d'une préparation à l'Examen Dématérialisé National (EDN).**

Le programme de cet enseignement est complémentaire des cours de Thérapeutique au sein du module U-TURN. Le but est de proposer des dossiers progressifs axés sur le médicament dans des situations courantes de médecine, en respectant le cadre du programme de **l'EDN.**

Programme d'enseignement

Module 1 : Principes généraux de l'usage rationnel du médicament (4h)

1. Le choix rationnel d'un médicament

- Indications, contre-indications, posologie, précautions d'emploi
- Pharmacothérapie basée sur les preuves

2. Le dosage plasmatique des médicaments

- Indications
- Modalités pratiques
- Justifications
- Ajustement thérapeutique, conséquences pour la prise en charge du patient

3. Les effets indésirables médicamenteux

- Panorama sur les principaux effets indésirables en France
- Imputabilité
- Conduite à tenir devant un effet indésirable médicamenteux
- Prévention
- Nature de l'information délivrée aux patients

4. Les interactions médicamenteuses

- Mécanismes
- Les principales interactions médicamenteuses en pratique courante : nature, diagnostic, facteurs favorisants, prise en charge, prévention

Module 2 : Application aux classes pharmaco-thérapeutiques (16h)

5. Antalgiques et anti-inflammatoires non stéroïdiens

6. Pharmacologie pulmonaire

- Traitement de l'asthme et de la BPCO
- Anti-inflammatoires stéroïdiens
- Traitement des infections des voies aériennes supérieures

7. Médicaments anticancéreux

- Chimiothérapie
- Hormonothérapie

8. Médicaments utilisés en anesthésie-réanimation

- Médicaments des urgences vitales
- Anesthésiques généraux

9. Neuropsychopharmacologie

- Antidépresseurs
- Anxiolytiques et hypnotiques
- Neuroleptiques

10. Médicaments utilisés en infectiologie

- Antibiothérapie
- Antirétroviraux

11. Pharmacologie cardiovasculaire

- Traitement de l'infarctus du myocarde
- Prévention primaire et secondaire de l'athérosclérose

12. Pharmacologie pédiatrique

- Traitement de la broncho alvéolite du nourrisson
- Traitement des infections bactériennes du nouveau-né

13. Immunothérapie en cancérologie

14. Bon usage de la vaccination

15. Usage rationnel des biothérapies dans les maladies inflammatoires chroniques

Modalités d'évaluation de l'examen

Session 1 : Epreuve de 1 heure sous forme de QCM

Session 2 : Epreuve de 1 heure sous forme de QCM, QROC ou questions rédactionnelles ou épreuve orale.

Coordonnateurs : Dr Céline BLAYE et Pr Pierre-Louis SOUBEYRAN

c.blaye@bordeaux.unicancer.fr - p.soubeyran@bordeaux.unicancer.fr

Cette option n'est désormais proposée qu'en **PRESENTIEL** sous la forme de 8 modules de 2 heures de cours, formant 4 modules de 4h. Chaque module de 4h inclura une première partie d'évaluation des connaissances et de rappel de cours (pour aborder les cancers du sein, les cancers digestifs, les cancers du poumon et les cancers urologiques) puis une deuxième partie comprenant un enseignement spécifique (théorique ou ECOS), et un test des connaissances acquises pendant la session. La participation aux modules est obligatoire. Le module relation médecin-malade inclura des ECOS formatifs.

L'objectif de l'option est de vous permettre de vous préparer à la prise en charge des cancers, que vous envisagiez d'être médecin généraliste, spécialiste ou cancérologue.

Objectifs

Mieux appréhender les modalités pluridisciplinaires et relationnelles de la prise en charge des patients atteints de cancer.

Contenu

- Module 1 : Cancers du sein - Nouvelles thérapeutiques en oncologie
- Module 2 : Cancers digestifs - Annonce du diagnostic - Relations médecins-malades-familles
- Module 3 : Cancers thoraciques – Nouvelles thérapeutiques en oncologie
- Module 4 : Cancers urologiques – Patients âgés

Modalités d'évaluation de l'examen

La note finale prendra en compte : la présence aux sessions, la participation lors des cours ainsi que les notes obtenues aux restitutions de fin de cours (proposées sous la forme de QCM).

Coordonnateur : Pr Fabrice BONNET

fabrice.bonnet@chu-bordeaux.fr

Intervenants

Dr C. ADAM, E. AUTES, Dr M. BOISVERT, Pr F. BONNET, Dr A. JOANNES, E. JUGIE, F. LACAN, Dr C. LAGABRIELLE, E. LANGLOIS, J. L'UTILE-CHEVALIER, Dr C. MESTRE, Dr A. RIVADENEYRA, Dr M. VALADIE-JEANNEL

L'objectif général de cet enseignement est d'apporter aux étudiants en Médecine de fin de 2^{ème} cycle une vue d'ensemble des problèmes de santé des populations vivant en situation de précarité.

Cet enseignement comportera une partie théorique et une partie pratique et ne sera mis en place que s'il y a plus de dix étudiants inscrits.

Les enseignements théoriques sont regroupés sous forme de cours interactifs de 2 heures avec des intervenants médicaux et non médicaux (cf. programme – 20 heures).

1. Présentation générale du module
2. La sécurité sociale
3. Les dispositifs d'accès aux droits fondamentaux et aux soins
4. Vulnérabilité et des parcours de soins complexes : quels enjeux ? Quelle coordination médico-psycho-sociale ?
5. Déterminants et inégalités sociales de santé : notions de base et démarches d'interventions pour l'équité en santé
6. Précarité : que fait une ARS ?
7. Approche sociologique de la santé chez les personnes en situation de précarité
8. Exil et santé psychique
9. Psychiatrie et précarité
10. La grande précarité : problématiques posées et accompagnement
11. Les structures de soins / Les LHSS – Pathologies et Précarité
12. Organisation des soins en addictologie, le secteur médico-social
13. Les structures de soins / Les PASS – Pathologies et Précarité – Equipe mobile

Stages pratiques

Les étudiants participeront à cinq demi-journées de stage pratique dans une structure de soins prenant en charge des populations en situation de précarité (Caso de Médecins du Monde, Centre d'Albret, Foyer Leydet, SAMU social, etc.). Il est prévu la signature d'une convention entre les responsables de ces structures, le CHU et l'Université de Bordeaux.

Pour les autres organismes, l'étudiant devra éditer une convention de stage depuis son ENT.

Référence

Migrants étrangers en situation précaire. Prise en charge médico-psycho-sociale.

Il est livré gratuitement sur demande auprès de l'INPES – 42 Boulevard de la Libération – 93203 Saint-Denis Cedex.

Modalités d'évaluation

Session 1 : Examen écrit d'une heure sous forme de QCM

Session 2 : Epreuve orale ou écrite en fonction du nombre d'étudiant

Coordonnateurs : Pre Valérie BERNARD, Dr Lucie CHANSEL-DEBORDEAUX, Pr Loïc SENTILHES

valerie.bernard@chu-bordeaux.fr – lucie.chansel-debordeaux@chu-bordeaux.fr - loic.senlilhes@chu-bordeaux.fr

Intervenants

Pre V. BERNARD, Dr L. CHANSEL-DEBORDEAUX, Dr F. COATLEVEN, Dr A. FROELIGER, Pre C. ROORYCK-THAMBO

Objectif

Approfondir les connaissances acquises au cours des enseignements de Gynécologie-Obstétrique, Gynécologie médicale, Biologie de la Reproduction et Génétique dans les domaines en évolution de la prise en charge de l'infertilité et de la médecine fœtale.

Modalités d'enseignement

Enseignement au 1^{er} quadrimestre

Cours de 2 heures – 20h de cours au total

Programme

Epidémiologie de la fertilité - facteurs environnementaux

Spermogramme et bilan en cas d'anomalies

Stimulation de l'ovulation / IUI

Aspects éthiques, légaux et réglementaires de l'AMP

FIV-ICSI-AMP avec donneur

Préservation de la fertilité

Infections maternofoetales virales

Mode de fonctionnement des Centres Pluridisciplinaires de Diagnostic Prénatal. Dépistage de la trisomie 21 au premier trimestre

Evolution des techniques d'étude chromosomique en diagnostic prénatal

Diagnostic prénatal non invasif

Anomalies gonosomiques découvertes en diagnostic prénatal

Items

Item 24 : Principales complications de la grossesse

Item 27 : Prévention des risques fœtaux : infections

Item 45 : Spécificités des maladies génétiques

Item 38 : Infertilité du couple : conduite de la première consultation

Item 39 : Assistance médicale à la procréation : principaux aspects médicaux, biologiques et éthiques

Modalités d'évaluation

Session 1 : Epreuve écrite d'une heure pouvant comporter des mini DP, QRM, QRU, QRP, TCS ou des questions rédactionnelles.

Session 2 : Epreuve orale ou écrite en fonction du nombre d'étudiants

Coordonnatrice : Dr Amandine MATHE

amandine.mathe@chu-bordeaux.fr

Intervenants

Pre V. AVEROUS, Dr D. BRONNIMANN, Dr A. CHANTECLAIR, Dr C. FOUQUET, Mme G. GALIMARD-CLOEREC, Dr O. GUISET, Dr F. LAFAYE, Dr A. MATHE, Dr B. PATERNOSTRE, Dr F. PETREGNE, C. SAUSSAC-PIETRI, Dr E. SUDRE

Objectifs pédagogiques

- Appréhender la complexité d'une situation palliative dans sa pratique professionnelle
- Développer le travail en équipe interprofessionnelle autour d'un patient/de l'entourage d'un patient en situation palliative

Contenus :

- Introduction à la médecine palliative : grands concepts, identification d'une situation palliative et des différentes phases palliatives, organisation des soins palliatifs en France.
- Raisonnement clinique devant les symptômes et adaptation des thérapeutiques.
- Aptitudes relationnelles du soignant pour accompagner le vécu des patients et de leurs proches
- Démarche participative décisionnelle collégiale
- Enjeux éthiques en situation palliative
- Médecine palliative et spécificités liées à l'âge
- Médecine palliative et spécialités

Présence obligatoire, en présentiel, en cours (travaux dirigés)

Modalités d'évaluation de l'examen

La validation comprend 3 éléments :

- La présence en cours, obligatoire en présentiel. Les étudiants doivent obligatoirement informer les coordonnateurs de leurs absences en cours ;
- La **rédaction par groupes de 3-4 étudiants d'un dossier progressif type EDN**, à partir d'une situation clinique authentique, réelle ou imaginaire. Chaque étudiant devra rédiger 5 QCM, chaque QCM devra comporter 5 propositions de réponses et devra être accompagné d'une proposition de corrections argumentée en spécifiant les items traités et les ouvrages de référence. Le dossier EDN est à remettre par chaque groupe et par mail à l'adresse suivante : amandine.mathe@chu-bordeaux.fr sous forme de documents word et pdf ;
- **La réalisation de QCM en ligne, disponibles après chaque cours (sur la plateforme Moodle).**
Un mini-stage de deux demi-journées, au sein du service de médecine palliative et accompagnement du CHU de Bordeaux, peut être réalisé en parallèle de ce module.

Références

- Le Berre Rozenne, *Manuel de soins palliatifs*, 5^{ème} édition, Malakoff : Dunod, 2020
- CEMD, CNEFUSP, *Douleur Soins palliatifs et accompagnement*, 6^{ème} édition, Paris : Med-line, 2024

Coordonnateurs : Pre Véronique AVEROUS, Pr Thibaud HAASER

veronique.averous@chu-bordeaux.fr - thibaud.haaser@chu-bordeaux.fr

Objectifs pédagogiques

- Aborder les items de l'EDN relevant de l'éthique,
- Aborder des questions de l'EDN sous un angle éthique
- Apporter aux étudiants des réponses adaptées aux EDN

Programme

N° 1	La relation médecin-malade. La communication avec le patient et son entourage. L'annonce d'une maladie grave ou létale ou d'un dommage associé aux soins. La formation du patient. La personnalisation de la prise en charge médicale (Dr A. QUIVY)
N° 2	Les valeurs professionnelles du médecin et des autres professions de santé (Pr T. HAASER)
N° 3	Le raisonnement et la décision en médecine. La médecine fondée sur les preuves (Evidence Based Medicine, EBM). La décision médicale partagée. La controverse
N° 9	Introduction à l'éthique médicale (Pr T. HAASER)
N° 45	Spécificités des maladies génétiques (Pr D. LACOMBE)
N° 58	Sexualité normale et ses troubles (Dr F. POULLENOT)
N° 133	Autonomie et dépendance chez le sujet âgé (Dr G. PINGANAUD)
N° 140	Soins palliatifs pluridisciplinaires chez un malade en phase palliative ou terminale d'une maladie grave, chronique ou létale (2). Accompagnement de la personne malade et de son entourage. Principaux repères éthiques (Pre V. AVEROUS)
N° 162	Infections sexuellement transmissibles (IST) : gonococcies, chlamydioses, syphilis, papillomavirus humain (HPV), trichomonose (Pr C. CAZANAVE)
N° 282	Maladies Inflammatoires Chroniques de l'Intestin (MICI) chez l'adulte et l'enfant
N° 295	Prise en charge et accompagnement d'un malade atteint de cancer en abordant les problématiques techniques, relationnelles, sociales et éthiques. Traitements symptomatiques. Modalités de surveillance (Dr A. QUIVY)
N° 310	Tumeur de la prostate (Pr G. ROBERT et Pr T. HAASER)
N° 324	Éducation thérapeutique, observance et automédication (Dr F. POULLENOT)
N° 333	Situations sanitaires exceptionnelles (Pr A. BOYER)

Modalités d'évaluation de l'examen

Session 1 : Questions isolées type EDN (questions à choix multiples) – épreuve d'une heure

Session 2 : Epreuve orale ou écrite en fonction du nombre d'étudiants

Coordonnateur : Pr François SZTARK

francois.sztark@chu-bordeaux.fr

Intervenants

Dr C. BOISSELIER, Dr M. CADENNE, Dr S. COLOMBANI, Dr M. FLOCCIA, N. MANGUIN-PERICHON, Pr F. SZTARK

Finalité

Faire découvrir aux étudiants la communication hypnotique dans le domaine du soin

Objectifs pédagogiques

Présenter le cheminement historique et culturel de l'hypnose médicale
Décrire les bases neurophysiologiques de l'hypnose
Préciser les indications de l'hypnose et les bases éthiques de sa pratique
Décrire les principes de communication thérapeutique et hypnotique
Application à la prise en charge des douleurs aiguës et induites par les soins

Modalités d'enseignement

Enseignement théorique et pratique **PRESENTIEL UNIQUEMENT**

Nombre minimum d'étudiants 10 – maximum 30

18 heures **en 9 séances de 2 heures**. Chaque séance associe cours théorique et enseignement pratique.

Programme : cours les lundis 18h30-20h30

Cours 1 – Lundi 5 octobre 2026

Cheminement historique et culturel de l'hypnose médicale
Séance découverte

Cours 2 – Lundi 12 octobre 2026

Communication dans la relation de soins
Hypnose conversationnelle

Cours 3 – Lundi 2 novembre 2026

Hypnose formelle (lieu sécurisé)
Description et conduite d'une séance

Cours 4 – Lundi 9 novembre 2026

Indications cliniques, contre-indications de l'hypnose
Bases éthiques

Cours 5 – Lundi 16 novembre 2026

Jeux de rôles
Test de suggestibilité

Cours 6 – Lundi 23 novembre 2026

Hypnose et douleurs chroniques

Cours 7 – Lundi 30 novembre 2026

Hypnose dans le contexte périopératoire

Cours 8 – Lundi 7 décembre 2026

Auto-hypnose

Cours 9 – Lundi 14 décembre 2026

Hypnose et obstétrique

Hypnose et médecine intégrative - Synthèse

Références

- Antoine Bioy. Découvrir l'hypnose - 2e éd. InterEditions 2013
- Thierry Servillat. Découvrir l'autohypnose. InterEditions 2017
- Item R2C 327 - Principes de la médecine intégrative, utilité et risques des interventions non médicamenteuses et des thérapies complémentaires

Modalités d'évaluation

Session 1 : Epreuve de 1 heure sous forme de QROC

Session 2 : Epreuve de 1 heure sous forme de QROC

Seuls les étudiants ayant assisté aux cours obligatoires participeront aux examens écrits.

Coordonnateur : Dr Julien VAN-GILS

julien.van-gils@@chu-bordeaux.fr

Intervenants

Dr N. ALADJIDI, Dr X. BARREAU, Dr S. BUI, Pr M. FAYON, Pre B. GATTA-CHERIFI, Pr C. GOIZET, Dr D. LAMIREAU, Pr P. MERCIÉ, Dr F. MORICE-PICARD, Dr P. PILLET, Pr JF. VIALARD.

Objectifs pédagogiques

- Découvrir la structuration et l'organisation des parcours de soins dans les maladies rares en France
- Raisonner de la maladie fréquente vers la maladie rare : quand y penser, comment et pourquoi ?
- Comprendre les différents enjeux actuels et futurs dans les maladies rares :
 - Diagnostic
 - Thérapeutique
 - Ethique
 - Prise en charge pluridisciplinaire/pluriprofessionnelle

Modalités d'inscription

Capacité d'accueil maximale 20

Modalités d'enseignement

Enseignement au 2^{ème} semestre

Cours de 2 heures – 20h de cours au total

Programme d'enseignement

Le sujet sera abordé de manière interactive : wooclap, échanges avec différents professionnels impliqués dans la prise en charge de patients maladies rares (médecins, IDE de coordination, enseignants, masseurs-kinésithérapeutes, coachs en activité physique adapté, etc...) ainsi que des patients partenaires.

1. Structuration et organisation des parcours de soins dans les maladies rares (2h)

- Définition et épidémiologie des maladies rares
- Historique de l'évolution du diagnostic des maladies rares et des techniques
- Plan National Maladies Rares
- Centres de référence, Filières de santé, Plateformes d'expertise
- Lien avec les réseaux Européens

2. Réduire l'errance et l'impasse diagnostique (7h)

- Du 1^{er} symptôme vers la maladie rare
- Bilan étiologique des maladies rares non génétiques

- Ere de la Médecine génomique
 - Principales définitions des techniques actuelles
 - Plan France Médecine Génomique (PFMG)
 - Interprétation des données et limites actuelles
 - Outils post génomiques : RNA-seq, multi-omique ...
- Un diagnostic génétique : A quoi ça sert ?
 - Diagnostic prénatal /Diagnostic pré-implantatoire
 - Post-natal
 - Diagnostic pré-symptomatique, test prédictif

3. Prise en charge d'un patient porteur d'une maladie rare (6h)

- Orientation et information du patient et des soignants (PNDS, lien ville-hôpital)
- Coordination du soin et du suivi
- Education thérapeutique du patient (ETP), patient partenaire
- Qualité de vie
- Inclusion, scolarité, vie professionnelle
- Activité physique adaptée (APA)
- Transitions aux différents âges de la vie
- Enjeux médico-sociaux

4. Ethique et maladies rares (3h)

- Diagnostic prénatal et dépistage pré conceptionnel
- Du dépistage néonatal classique au dépistage néonatal génomique
- Modalités de l'annonce diagnostique
- Gestion des données génomiques incidentes
- Approche « Diagnostic/Recherche »

5. Approches thérapeutiques dans les maladies rares (2h)

- Thérapies pharmacologiques et non pharmacologiques
- Enzymothérapie substitutive
- Thérapie génique (*in vivo/ex vivo*)
- Thérapie cellulaire

Modalités d'évaluation

Format ECOS (3 stations)

Coordonnatrice : Dr Amandine MATHE

amandine.mathe@chu-bordeaux.fr

Intervenants

Pre V. AVEROUS, Mme G. GALIMARD-CLOEREC, Dr A. MATHE, Mme C. ROUMIGUIERE

Contexte d'intervention

Etudiant(e)s DFASM2

UE optionnelle, durée 22h

Présence obligatoire, en présentiel (format travaux dirigés)

Objectifs pédagogiques

- Développer une relation de soin adapté à son contexte professionnel
- Appréhender une relation de soin en équipe pluridisciplinaire
- Adapter sa communication à son auditeur

Contenus :

- **Fondements de la relation de soin**

Histoire, définition, évolution

Attentes des patients

Dimensions éthiques de la relation de soin

Relation de soin vs relation d'aide

- **Psychodynamique de la relation**

Mécanismes de défense (patients, familles, soignants)

Identification et gestion des émotions

Souffrance des professionnels (burn out, fatigue compassionnelle, traumatisme vicariant)

- **Communication et posture relationnelle**

Communication verbale, non verbale, paraverbale

Authenticité et posture professionnelle

Annonce de mauvaises nouvelles

Ecoute active et reformulation

Modalités pédagogiques :

Brainstorming, exercices réflexifs de groupe (analyse de situation clinique), analyse de performance vidéo, ECOS, jeux de rôle

Modalités d'évaluation de l'examen

La validation comprend 3 éléments :

- La présence en cours, obligatoire en présentiel. Les étudiants doivent obligatoirement informer les coordonnateurs de leurs absences en cours
- La réalisation d'un portfolio réflexif autour d'une situation vécue
- La réalisation de QCM en ligne, disponible après chaque cours (sur la plateforme Moodle)

Références

Richard C, Lussier MT. La communication professionnelle en santé, 2^e ed. Montréal : ERPI ; 2016.

Aïm P. Ecouter, parler : soigner Guide de communication et de psychothérapie à l'usage des soignants. Paris : Vuibert ; 2015.

Parcours d'initiation à la recherche en Santé

Unités Enseignement Recherche (U.E.R et stage recherche)

INFORMATIONS

L'enseignement du parcours recherche santé est destiné à renforcer les connaissances scientifiques des étudiants en Médecine, Pharmacie, Odontologie et Maïeutique, pour les préparer réellement à la recherche et leur permettre d'accéder en deuxième année du Master Recherche après validation du second cycle de leurs études de Santé.

La validation de deux UER et d'un stage de recherche, d'une durée de 140 heures minimum et 280 heures maximum, effectué dans un laboratoire labellisé permet, sous réserve de validation du DFASM 3, d'obtenir l'équivalence d'un master 1 (60 ECTS) en vue d'une inscription ultérieure en master 2 à visée recherche.

Inscription à une UER

L'inscription au parcours initiation à la recherche se fait via la plateforme Moodle. Les modalités d'inscription et le lien sont disponibles ici :

sante.u-bordeaux.fr/Espace-etudiant/Tout-sur-vos-etudes/Parcours-recherche/Parcours-Initiation-a-la-Recherche

Si l'UER est choisie comme optionnelle, l'inscription doit être faite avant le **mercredi 9 septembre 2026**.

L'inscription en UER est distincte de l'inscription en Médecine. Les étudiants souhaitant s'inscrire à une UER doivent également se signaler auprès de leur gestionnaire de cursus étudiants des formations médicales lors de leur choix d'UE optionnelle, si l'UER est choisie comme optionnelle.

Inscription au stage recherche

Les étudiants souhaitant effectuer un stage de recherche doivent impérativement s'inscrire via la plateforme Moodle en remplissant la fiche d'inscription au stage de recherche. Les modalités d'inscription et le lien sont disponibles ici :

sante.u-bordeaux.fr/Espace-etudiant/Tout-sur-vos-etudes/Parcours-recherche/Parcours-Initiation-a-la-Recherche

Le programme détaillé des UER ouvertes en 2026-2027 et les modalités du parcours recherche santé et du stage recherche sont disponibles sur le site du Collège Sciences de la Santé :

sante.u-bordeaux.fr/Espace-etudiant/Tout-sur-vos-etudes/Parcours-recherche/Parcours-Initiation-a-la-recherche

Service de gestion des cursus étudiants LMD Santé (Bâtiment 5D – RDC - Porte I)

☎ 05 57 57 13 25

scolarite.lmd.sante@u-bordeaux.fr

Valorisation du parcours de formation

La valorisation du parcours étudiant s'inscrit dans le cadre de la réforme du 2^e cycle (R2C) et compte 10% de la note finale du classement général des étudiants en fin de DFASM 3. Les points parcours sont comptabilisés à une valeur maximale de 60.

Le parcours de formation des candidats est examiné par l'université sur la base de la grille nationale figurant en annexe de [l'arrêté du 28 septembre 2023](#) (portant modification [de l'arrêté du 21 décembre 2021](#) relatif à l'organisation des épreuves nationales donnant accès au troisième cycle des études de médecine).

La soumission des points Parcours sera close en Année 1 du DFASM3 et non possible en Année 2 en cas de redoublement ou auditeur libre.

Référentes de parcours : Pr. Claire MAJOUFRE, Pr. Marie-Christine BEAUVIEUX

Informations pratiques :

Site du Collège Santé, rubrique points parcours :

<https://sante.u-bordeaux.fr/Espace-etudiant/Tout-sur-vos-etudes/Medecine/Points-parcours>

Pour toute question :

1/ se référer à la FAQ sur le site du Collège Santé

2/ envoyer un courriel sur la boîte mail dédiée : pointsparcours@u-bordeaux.fr

VALORISATION DU PARCOURS DE FORMATION (PLAFOND FIXÉ À 60 POINTS)

	Elément du parcours	Justificatif	Points
Cursus médecine	Validation d'UE supplémentaire(s) facultative(s)	Attestation de validation de l'UE	10 (40 points maximum)
Cursus hors médecine	Validation d'année(s) de formation hors médecine, première année de parcours de formation antérieurs mentionnés aux 1° et 2° de l'article R. 631-1 du code de l'éducation, et première année de diplôme national de licence	Attestation de validation des ECTS	10 points par 60 ECTS validés
	Validation d'une première année de master	Attestation de réussite	40
	Validation d'une deuxième année de master	Attestation de réussite	60
	Validation d'une thèse d'université	Attestation de réussite	60
	Publication d'article(s) dans une revue à comité de lecture	Référence de l'article publié	10
Engagement étudiant <i>Seul un de ces trois éléments peut être valorisé à hauteur de 40 points. En cas de cumul, le (ou les) UE supplémentaire(s) est(sont)</i>	Validation d'une UE d'engagement associatif (activité bénévole, fonctions électives...) (1)	Attestation de validation de l'UE	40
	Validation d'une UE d'engagement pédagogique (tutorats universitaires, recherche en pédagogie...)	Attestation de validation de l'UE	40
<i>valorisée(s) à hauteur de 10 points, chacune correspondant à l'élément de parcours « Validation d'UE supplémentaire(s) facultative(s) »</i>	Validation d'une UE d'engagement social ou civique, notamment : - une activité au titre d'un engagement à servir dans la réserve opérationnelle prévue à l'article L. 4211-1 du code de la défense (1) ; - un engagement de sapeur-pompier volontaire prévu à l'article L. 723-3 du code de la sécurité intérieure (1) ; - un engagement de service civique prévu au II de l'article L. 120-1 du code du service national (1) ; - un contrat de volontariat dans les armées prévu à l'article L. 121-1 du code du service national et à l'article L. 4132-11 du code de la défense (1).	Attestation de validation de l'UE	40
Expérience professionnelle	Expérience professionnelle réalisée dans tout domaine hors champ de la formation en santé	Attestation de l'employeur	10 points/70h ou 20 points/140h (30 points maximum)
Mobilité <i>Les stages de mobilité peuvent se cumuler</i>	Stage mobilité courte hors subdivision* (durée minimale d'un mois) (1) * La mobilité est possible au sein d'une même subdivision si celle-ci comprend plusieurs UFR de médecine	Attestation de validation de stage	15
	Stage mobilité courte internationale (durée minimale d'un mois)	Attestation de validation de stage	20
	Stage ERASMUS d'un semestre	Attestation de validation de stage	40
	Stage ERASMUS de deux semestres	Attestation de validation de stage	60
Linguistique <i>Les compétences linguistiques peuvent se cumuler</i>	Niveau de langue B2 (anglais ou autre)	Attestation de résultats	10
	Niveau de langue C1 (anglais ou autre)	Attestation de résultats	20
	Niveau de langue C2 (anglais ou autre)	Attestation de résultats	30

Organisation des examens des études médicales :

DFASM 2

Consignes d'examen

Sans login et mot de passe, l'étudiant est considéré comme absent et aura zéro.

L'étudiant doit :

- **Être présent dans la salle d'examen une demi-heure avant** le début des épreuves
- **Se placer au numéro de table** qui lui est attribué.
- **Poser la carte étudiant**

L'étudiant ne doit pas détenir de porte-documents, sac ou matériel susceptible de contenir des cours ou informations similaires. L'usage des calculatrices est interdit.

Les casques normalement destinés à isoler du bruit, ainsi que tout support vestimentaire, susceptibles de dissimuler des moyens d'information ou de communication, sont interdits et tout objet connecté (montres, portables...) doivent être éteints et rangés dans les sacs. **Les sacs doivent être déposés dès l'entrée dans le centre d'examen.**

Tout étudiant porteur de documents en cours d'épreuve (même s'il ne les consulte pas) ou surpris en flagrant délit de communication est passible de sanctions disciplinaires.

La fraude ou tentative de fraude peut entraîner pour l'intéressé la nullité de l'épreuve et une convocation devant la section disciplinaire de l'Université de Bordeaux.

L'accès aux salles d'examen est interdit à tout candidat qui se présente :

- **Après la publication du numéro de l'épreuve donnant l'accès à l'épreuve électronique**
- **Après la distribution des sujets papier et ce quel que soit le motif du retard.**

Les étudiants ne quitteront pas la salle avant au moins une heure de présence. L'absence non justifiée d'un candidat à une ou plusieurs épreuves écrites est sans recours. Elle est assimilée à la remise d'une copie blanche et notée zéro.

L'absence d'un étudiant (non composition) à un contrôle continu et/ou ED de LCA ne sera considérée qu'en cas de force majeure et devra être justifiée par un certificat médical à fournir sous 48 heures à la scolarité. Dans le cas contraire, cette absence sera assimilée à la remise d'une copie blanche et notée zéro.

A la fin de l'épreuve,

- ❖ Les candidats doivent se signaler en silence et attendre à leur place
- ❖ Les candidats doivent poser leur stylo et se tenir debout silencieux, pendant le ramassage et la comptabilisation des copies.
- ❖ **Surveillance**

La surveillance des épreuves écrites est assurée par les soins et sous la responsabilité des professeurs ou de leurs collaborateurs ayant assuré l'enseignement

Le personnel administratif est chargé de l'organisation matérielle des examens.

Délibérations

Les enseignants se réunissent en jury : les notes sont alors arrêtées. Elles sont définitives, aucune révision ne peut avoir lieu sauf erreur matérielle constatée.

LE JURY EST SOUVERAIN ET SES DECISIONS SONT SANS APPEL

LES ME FONDAMENTAUX (HCMP – U-TURN – ME – MIDI)

Les nouvelles modalités d'examen théorique de type EDN comprendront pour chaque module :

- ❖ **Une série de 6 contrôles continus (CC)** réalisés **à distance** et composés de 15 à 25 questions, sous des formats docimologiques variés (majorité de rang A). Le CC sera validé si l'étudiant obtient une moyenne $\geq 12/20$. Un CC validé permettra l'attribution de 0.5 points, soit 3 points au maximum pour les 6 CC (plafonné à 15 % de la note finale).
Ces contrôles continus se tiendront en distanciel. Une fois publiées, les notes des CC sont non modifiables sauf erreur matérielle.
- ❖ **Une épreuve terminale (ET)** sur tablette **en présentiel** pour chaque module pouvant mélanger dossiers progressifs (DP), mini-DP ou Key Feature Problems (KFP) ou TCS mais n'excédant pas 60 (+/- 5) questions au total. L'ET permettra l'attribution de 17 points au maximum, soit 85 % de la note finale
 - **ME Mère, Enfant (ME)** pouvant être constitué de DP, mini-DP, KFP, TCS mais n'excédant pas un total de 60 (+/-5) questions : 1H30 en session 1
 - **ME Urgences, Thérapeutique, Urologie, Réanimation, Néphrologie (U-TURN)** : pouvant être constitué de DP, mini-DP, KFP, TCS mais n'excédant pas un total de 60 (+/-5) questions : 1H30 en session 1
 - **ME Maladies Infectieuses, Dermatologie, Immunopathologie (MIDI)** : pouvant être constitué de DP, mini-DP, KFP, TCS mais n'excédant pas un total de 60 (+/-5) questions : 1H30 en session 1
 - **ME Hématologie, Cancérologie, Médecine Palliative (HCMP)** : pouvant être constitué de DP, mini-DP, KFP, TCS mais n'excédant pas un total de 60 (+/-5) questions : 1H30 en session 1
- ❖ Les ET et les CC porteront sur les connaissances de rang A et B du référentiel des items EDN.

La règle de calcul pour chaque module sera donc la suivante : ET noté sur 17 et CC sur 3 permettant d'obtenir une note finale sur 20.

En cas d'absence justifiée dans les 48h, la note finale sera recalculée en fonction du nombre de CC réalisé.

Sans justificatif, la note de 0 sera attribuée.

ECOS : Examen Clinique à Objectif Structuré

Une épreuve pratique d'évaluation des compétences sera organisée pendant l'année universitaire. Elle comportera un parcours de **5 ECOS**.

La moyenne obtenue à la session 1 comptera pour 30% de la note finale du certificat de compétence clinique (DFASM 1 : 20%, DFASM 2 : 30%, DFASM 3 : 50%)

Les ECOS facultaires de DFASM 2 participeront également à la validation de l'année.

En l'absence de validation à la session 1, une session de rattrapage (session 2) en format ECOS sera réalisée à l'hôpital.

Conditions de validation des ECOS pour la validation de l'année :

En session 1 : si l'étudiant obtient une moyenne $\geq 10/20$ à 5 ECOS et/ou valide 2 ECOS sur 5

En session 2 : si l'étudiant obtient une moyenne $\geq 10/20$ et/ou valide 1 ECOS de rattrapage sur 2

LE ME COMPLEMENTAIRE

En session 1 : L'examen théorique se déroulera sur copies papier, grilles QCM à lecture optique, et autres consignes des coordonnateurs (CC, oral, mémoire, etc).

En session 2 : L'enseignant coordonnateur est libre d'organiser un oral et/ou un écrit en fonction du nombre d'étudiants invalidés.

EPREUVE DE LECTURE CRITIQUE D'ARTICLE

En session 1, la note de la LCA sera composée de la note moyenne des ED de DFASM 1, de la moyenne des ED de DFASM 2 et de l'examen tablette (ET) de DFASM 2.

L'épreuve de Lecture Critique d'Article (LCA) : 2 articles : 3h en session 1.

En cas d'absence, vous devrez fournir un justificatif dans les 48h, la moyenne des ED sera calculée avec les ED réalisés. Sans justificatif, la note 0 sera attribuée.

2^{ème} SESSION

Les étudiants non admis à la 1^{ère} session repasseront à la 2^{ème} session, toutes les épreuves non validées.

Les notes des CC et des ED ne seront pas prises en compte.

La note sera composée de 100% de l'ET qui sera composée sous la forme de DP ou mini DP ou KFP et de questions isolées.

- ME Mère, Enfant (ME) : pouvant être constitué de DP, mini-DP, KFP et 30 ($\pm$ 5) questions isolées (1 heure)
- ME Urgences, Thérapeutique, Urologie, Réanimation, Néphrologie (U-TURN) pouvant être constitué de DP, mini-DP, KFP et 30 ($\pm$ 5) questions isolées (1 heure)
- ME Maladies Infectieuses, Dermatologie, Immunopathologie (MIDI) pouvant être constitué de DP, mini-DP, KFP et 30 ($\pm$ 5) questions isolées (1 heure)
- ME Hématologie, Cancérologie, Médecine Palliative (HCMP) pouvant être constitué de DP, mini-DP, KFP et 30 ($\pm$ 5) questions isolées (1 heure)
- LCA : 1 article (1 heure 30)

Les sessions de rattrapage pourront être organisées sous forme d'oral en fonction du nombre d'étudiant.

Les étudiants ne peuvent bénéficier dans un module que de **deux sessions d'examens par an**.

La situation des étudiants absents en partie ou en totalité à l'une des deux sessions pour cas de force majeure sera examinée en délibération.

Si les motifs invoqués sont expressément reconnus comme "cas de force majeure", des épreuves pourront être exceptionnellement organisées dans un délai minimum de 15 jours après la clôture de la 2^{ème} session.

En DFASM 2, pour être admis, l'étudiant devra valider (note $\geq$ 10/20) – 40 ECTS

⇒ Quatre modules d'enseignements fondamentaux

- ME Mère-Enfant (6 ECTS)
- ME Urgences, Thérapeutique, urologie, réanimation, Néphrologie (6 ECTS)
- ME Maladies Infectieuses, Dermatologie, Immunopathologie (6 ECTS)
- ME Hématologie, Cancérologie, Médecine palliative (6 ECTS)

⇒ L'épreuve de Lecture Critique d'Article (LCA) (4 ECTS)

⇒ Un module d'enseignement complémentaire (4 ECTS)

⇒ Les stages hospitaliers (8 ECTS)

⇒ Les ECOS facultaires

L'évaluation et les commentaires du stage seront pris en compte lors de la délibération.

Absences (CC – ET – ECOS – STAGES – MEC – LCA)

En cas d'absence, un justificatif devra être envoyé par mail à la scolarité dans les 48h. Passé ce délai l'absence sera comptabilisée 0 et aucun justificatif ne sera pris en compte.

Redoublement

A l'issue de la 2^{ème} session, les étudiants qui n'ont pas validé la totalité des ME redoublent. Lors du redoublement, ils doivent représenter :

- tous les ME
- tous les stages hospitaliers
- les ECOS

Le ME complémentaire validé en DFASM 2 restera acquis.

Ils devront également avoir validé un nombre suffisant de gardes (au moins 18) leur permettant d'obtenir le quota minimum de **25 gardes** pour valider le deuxième cycle.

*** Dispositions particulières**

Il n'est pas autorisé de conserver une « dette » de module d'enseignement complémentaire en DFASM 3.

Exclusion

Article 17 de l'Arrêté du 8 avril 2013.

Aucun étudiant ne peut être autorisé à prendre **plus de six inscriptions** en vue du diplôme de formation approfondie en sciences médicales et une des années d'études (M1, M2, M3) ne peut faire l'objet de **plus de trois inscriptions**.

Durant l'année universitaire, vous devez effectuer 4 stages hospitaliers (le stage d'été est dorénavant sur la base du volontariat).

En application de l'arrêté du 8 avril 2013, relatif à la deuxième partie du deuxième cycle des études médicales, la validation du stage tient compte :

- de l'assiduité des étudiants, leur comportement, la qualité des observations médicales qui leur sont confiées et, le cas échéant, l'exposé effectué au cours de ce stage ;
- de la vérification de l'acquisition d'un certain nombre de compétences à la faveur d'ECOS de stage dont la mise en place a été fortement recommandée aux responsables des terrains de stage.

Vous devez avoir validé 25 gardes à la fin du DFASM, un minimum de 15 gardes du CHU et 10 qui peuvent être des astreintes pédagogiques. 5 gardes supplémentaires réalisées sur la base du volontariat réalisées valideront une UE supplémentaire facultative et compteront pour 10 points Parcours.

Afin d'éviter une non validation du Diplôme de Formation Approfondie, **il est nécessaire d'avoir réalisé 18 gardes (10 du CHU et 8 pédagogiques) en fin de DFASM 2.**

Vous pouvez visualiser votre nombre de gardes du CHU sur l'application GTMed ainsi que sur Moodle UB.

Il est rappelé que conformément au décret n°2014-674 du 24 juin 2014, « *les étudiants hospitaliers en médecine ne doivent pas participer aux gardes la veille d'un examen* » mais ils ne sont pas dispensés de stage, sauf avis favorable du chef de service.

GARDES ET ASTREINTES PÉDAGOGIQUES

Les gardes rémunérées sont gérées et attribuées par le CHU. Pour toute demande concernant ces gardes : dam.etudiants@chu-bordeaux.fr

Les astreintes pédagogiques sont gérées par le bureau des stages hospitaliers. Les coupons originaux de ces astreintes sont à déposer au bureau, Bat 5D, porte D, 146 Rue Léo Saignat 33076 Bordeaux Cedex (ou dans la boîte aux lettres située juste devant la porte).

AFFECTATIONS

Les étudiants sont répartis en 4 groupes (E – F – G – H). Ils doivent choisir leur lieu de stage en fonction du module d'enseignement conformément à la répartition des groupes (p. 24)

Ce choix s'effectue en ligne ; un identifiant et un mot de passe sont nécessaires pour s'y connecter. Le lien de connexion, l'identifiant et le mot de passe vous seront communiqués sur votre boîte mail institutionnelle.

L'affectation est DEFINITIVE et ne pourra faire l'objet de changements

Durant une possible semaine « OFF » : l'étudiant n'est pas en congé. C'est un temps de travail personnel. L'étudiant.e peut aussi être sollicité.e pour effectuer une garde.

Tous les étudiants doivent être présents le 1^{er} jour du stage pour recevoir toutes les informations sur le déroulement de celui-ci. Pour les stages délocalisés, selon les possibilités du service, une visio sera organisée.

La répartition en semaine « on » / « off » dans les services proposant cette organisation est fixée par le responsable du service au plus tard le premier jour de stage. A défaut ou dans les cas exceptionnels, cette répartition s'effectue en lien avec les externes.

STAGES DE MÉDECINE GÉNÉRALE

Durant l'année, vous avez la possibilité d'effectuer un stage en Médecine Générale. Seuls les médecins agréés MSU 2ème cycle qui se sont déclarés disponibles afin d'être mis aux choix Diosel sont accessibles. Ces stages sont accessibles dans chaque module de DFASM2 ; les stages disponibles sont répartis de manière équilibrée par module, en fonction du nombre de postes et de la distance. Ces stages sont accessibles selon les règles des choix : en fonction du classement et de la hiérarchisation des vœux, de plus les étudiants ont accès uniquement aux stages proposés au sein de leur module au moment des choix. La liste des stages ouverts peut varier d'un choix à l'autre en fonction des médecins déclarés disponibles et de la nécessité de maintenir l'équilibre mentionné ci-dessus.

En raison du nombre limité de postes de médecine générale disponibles et afin de permettre au plus grand nombre d'étudiants d'accéder à un stage de médecine générale durant son 2ème cycle, des limites d'accès par étudiant ont été fixées, ainsi chaque étudiant est limité durant son DFASM à :

- un stage de médecine générale situé à Bordeaux et dans sa périphérie
- un stage de médecine générale éloigné de Bordeaux soit au total deux stages

Soit au total 2 stages de médecine générale sont possibles durant le DFASM.

Cette dernière règle est susceptible de changer en cours d'année en fonction de l'évolution du nombre de postes disponibles et de l'usage.

Des stages de médecine générale sont également proposés en DFASM3, durant l'année et pendant l'été, accessibles aux choix en fonction du classement. Les stages de médecine générale proposés durant l'année sont des stages éloignés. Vous avez également la possibilité d'effectuer un stage de médecine générale hors subdivision, uniquement pendant le stage d'été. Ce stage de médecine générale hors subdivision ne compte pas dans les limites d'accès citées plus haut.

STAGES DELOCALISES

Nous proposons des stages délocalisés dans les CH de la Côte Basque, de Pau, de Dax, de Mont-de-Marsan, d'Agen et de Périgueux (offre variable selon module). Ces stages sont d'une durée de 11 semaines. Chaque étudiant peut effectuer tous ses stages annuels délocalisés à condition que son classement lui en permette l'accès.

L'enseignement et les contrôles continus se font en distanciel, les examens en présentiel sur le site de la faculté de Bordeaux.

La veille et le lendemain d'un examen, la journée de stage est banalisée pour les étudiants en stage délocalisé.

Le choix se fera sur Diosel.

En fonction de l'offre, les étudiants pourront effectuer des gardes ou demi-gardes localement. Ces dernières seront rémunérées, dans la limite de 8 gardes délocalisées par an, par étudiant. L'hébergement ne sera pas pris en charge.

STAGE D'ÉTÉ

Le stage d'été s'effectue uniquement sur la base du volontariat, en juillet ou en août au CHU, dans un laboratoire, dans un autre établissement public ou privé hors subdivision Nouvelle Aquitaine, dans les ESPIC (établissements de santé privés d'intérêt collectif), chez un médecin généraliste, dans les structures médico-sociales, à l'étranger et/ou dans les DOM-TOM.

Au moment du dépôt de vœu pour l'été sur ApofluxDU, l'étudiant doit choisir son mois de révision (juillet ou août). Les gardes se feront sur le mois de révision sur la base du volontariat. L'étudiant volontaire devra se manifester auprès de la Direction des Affaires Médicales du CHU.

Toutes les demandes de stage seront examinées par la commission des stages d'été.

La procédure pour effectuer votre demande de stage d'été sera réactualisée en début d'année. Un message d'information vous sera adressé courant octobre avec toutes les procédures et le calendrier des démarches.

Pour une demande de stage d'été dans les TOM (actuellement limité à Nouvelle-Calédonie et Polynésie), en raison du calendrier différent, vous pouvez contacter le service concerné dès la rentrée pour connaître les démarches : secretariat.dom-tom@u-bordeaux.fr

RAPPEL SUR LES PERIODES DE STAGE HOSPITALIER ET LES ASTREINTES / GARDES PEDAGOGIQUES :

Selon le choix du chef de service / responsable, les périodes de stages peuvent être organisées, du lundi au vendredi, tous les matins ou en journée continue (jusqu'à 16h) une semaine sur deux.

Lorsque l'organisation correspond à des demi-journées, la durée des matinées de stage ne doit pas dépasser 5h. Si, pour des raisons de service (bloc, visite tardive, staff, etc....), l'horaire de fin de stage va au-delà de 13h, ces périodes seront d'emblée considérées comme des journées continues et non plus comme des matinées.

D'autres organisations peuvent être proposées du fait de contraintes particulières dans certains services (urgences, soins intensifs, autres...). Si ces organisations conduisent à des périodes cumulées de stage dépassant 5 demi-journées par semaine ou si les horaires dépassent les créneaux proposés, ces périodes de stage supplémentaires peuvent être, soit récupérées, soit donner lieu à validation d'astreintes pédagogiques. Celles-ci seront comptabilisées, en cumul des gardes officielles rémunérées. Les étudiants pourront faire valoir au maximum 10 gardes pédagogiques sur les 25 nécessaires pour valider cette UE.

Ces périodes de stage supplémentaires ne peuvent pas être imposées aux étudiants. Elles sont proposées sur la base du volontariat.

Barème et procédure :

Un temps supplémentaire de stage le matin (dont le samedi), l'après-midi ou en soirée (jusqu'à 22h) ouvre droit à la validation d'une demi-astreinte pédagogique. Le samedi après-midi ouvre droit à une astreinte pédagogique.

Les étudiants font signer un coupon d'astreinte pédagogique au responsable de stage et le remettent au bureau des stages hospitaliers de la faculté."

ÉVALUATIONS

L'étudiant doit obligatoirement évaluer le stage dans lequel il se trouve pour participer au choix suivant (cette évaluation est anonyme) Toute modification de cette évaluation restera accessible jusqu'à la fin du stage en cours. Il est important de la compléter jusqu'au dernier jour du stage.

L'étudiant doit s'assurer qu'avant la fin de stage l'enseignant ait effectué la validation de son stage sur Diosel. Cela relève de la responsabilité de l'étudiant.

La validation du stage par les enseignants peut être sous forme d'évaluation des compétences lors d'un court examen clinique objectif structuré (1 ou 2 stations).

Un stage non évalué est considéré comme non validé et expose donc l'étudiant à une non validation de l'année.

L'évaluation et les commentaires des stages seront pris en compte lors de la délibération.

DÉMARCHES EN CAS D'ABSENCE EN STAGE

Toute absence en stage (hors congés annuels déclarés auprès du CHU) doit être justifiée par un **arrêt de travail**. L'arrêt de travail doit couvrir toute la période de l'absence. Si l'absence est prolongée, un arrêt de travail de prolongation est à fournir. Aucun autre justificatif ne sera accepté.

Les arrêts de travail sont à **transmettre au plus vite par mail au bureau des stages : stageshospitaliers@u-bordeaux.fr** ainsi qu'à la Direction des Affaires Médicales du CHU de Bordeaux : dam.etudiants@chu-bordeaux.fr

Il revient à l'étudiant de prévenir le service de son absence.

En cas d'absence non justifiée, l'étudiant s'expose à une invalidation de son stage.

Toute absence non justifiée (hors arrêt maladie et droit aux congés annuels) sera signalée à votre employeur (le CHU de Bordeaux) qui se réserve le droit d'appliquer une retenue partielle ou totale sur votre salaire.

STAGES NON VALIDÉS ET GARDES NON RÉALISÉES

Un étudiant qui ne valide pas un stage (en totalité ou partiellement) devra le rattraper pendant l'année sur une autre période en fonction des possibilités d'accueil des services (les dates, la durée de ce stage ainsi que le service hospitalier seront déterminés par le coordonnateur de l'année). Si le stage de rattrapage ne peut s'effectuer pendant l'année, il s'effectuera pendant l'été.

De plus, toute absence non justifiée à une garde est susceptible d'entraîner la saisine du Conseil de discipline de l'Université.

Une absence d'une durée supérieure à la moitié du stage, quel qu'en soit le motif, entraîne la non validation de celui-ci et l'organisation d'un stage de rattrapage, dont la durée et les modalités sont fixées par les coordonnateurs d'année. Les absences doivent être justifiées.

RESERVE MILITAIRE

Les étudiants hospitaliers : 10 jours ouvrés par an maximum avec maintien de la rémunération par le CHU de Bordeaux à positionner, de préférence ; sur la semaine OFF.

Indépendamment, au niveau de l'UFR, des sanctions automatiques ont été votées. Elles sont indépendantes des décisions du Conseil de discipline de l'Université:

- **Une absence non justifiée à 1 garde**

Un étudiant qui n'assure pas sa garde, en dehors d'un cas de maladie ou de force majeure, sans se faire remplacer devra faire **deux semaines supplémentaires de stage matin ou après-midi (ou une semaine en journée continue)**, soit pendant l'année, soit en cas d'impossibilité pendant l'été. L'étudiant se verra déclassé pour le choix de stage ultérieur.

L'étudiant sera dans l'obligation d'effectuer ce rattrapage uniquement au CHU de Bordeaux. Aucune dérogation ne sera accordée pour les réaliser à l'extérieur du CHU.

De plus, l'étudiant sera porté sur une liste de réservistes pendant une période maximale de 3 mois à partir de la date de sa dernière garde non effectuée.

L'étudiant pourra ainsi être sollicité par les affaires médicales pendant la période définie pour remplacer si nécessaire un étudiant ne pouvant assurer une garde programmée.

L'étudiant pourra être sollicité au maximum trois fois sur une période de 3 mois de réserve pour effectuer ce type de remplacement.

Les périodes de congés seront respectées et exclues de la période de réserve.

En cas de non-respect de cette mesure, l'étudiant s'exposera à une convocation devant le Conseil de discipline et à un risque d'exclusion des études médicales.

- **Une absence non justifiée à 2 gardes** aura pour conséquence la **non validation du stage sans possibilité de rattrapage** entraînant le redoublement de l'année en cours

- **Un stage non validé et deux gardes non prises et/ou une absence non justifiée à trois gardes** entraîneront systématiquement la **saisine du Conseil de discipline de l'Université** (les sanctions pouvant aller jusqu'à l'exclusion des études médicales).

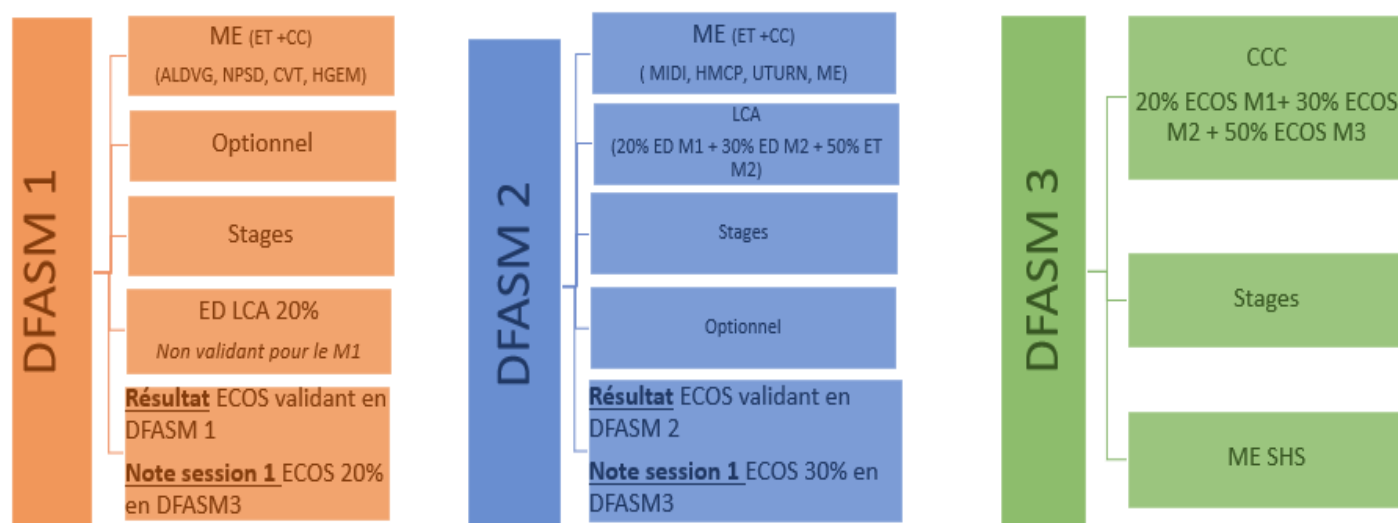
Toute absence non justifiée (hors arrêt maladie et droit aux congés annuels) sera signalée à votre employeur (le CHU de Bordeaux) qui se réserve le droit d'appliquer une retenue partielle ou totale sur votre salaire.

Modalités d'accès au 3^{ème} cycle des études médicales

Pour pouvoir accéder au 3^{ème} cycle, vous devez avoir validé le DFASM (Diplôme Approfondi en Sciences Médicales) et avoir validé le Parcours National (EDN + ECOS + Point Parcours (*facultatif*)).

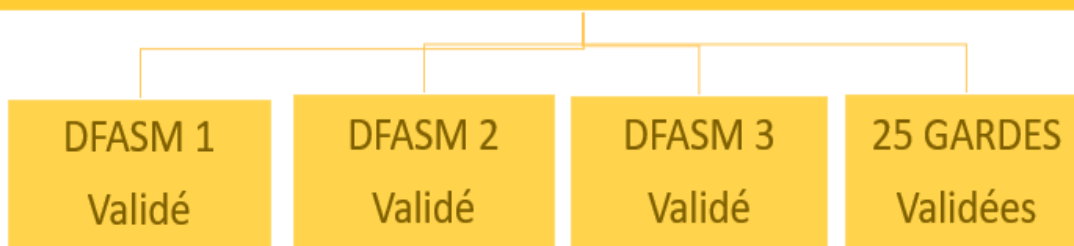
Le DFASM (Diplôme de Formation Approfondie en Sciences Médicales)

La validation des 3 années d'externat soit : le DFASM 1 + DFASM 2 + DFASM 3.



VALIDATION DU DIPLOME DFASM

si :



Le Parcours National (EDN + ECOS + Point Parcours (*facultatif*)) :

